

AFFAIRE DE L'EX-PDG DE SONATRACH MOHAMED MEZIANE
**LE VERDICT ATTENDU
AUJOURD'HUI**



Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2463 - Mercredi 22 avril 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**TOURNOI INTERNATIONAL
DE GYMNASTIQUE**

**Les Algériens
Drareni
et Annag
sur le podium**



Page 17

CHANGE PARALLÈLE, RÉSERVES
DE CHANGES, ALLOCATION
TOURISTIQUE ...
**PRÉOCCUPATIONS
À L'APN**



Page 3

LE FONCIER PUBLIC BIEN
SURVEILLÉ
**METTRE FIN AUX
DÉTOURNEMENTS
ET
SPÉCULATIONS**
Page 3

DES ALGÉRIENS PARMIS LES 800
MIGRANTS CLANDESTINS
DÉCÉDÉS
**UN CIMETIÈRE
APPELÉ
MÉDITERRANÉE**



Page 5

ILS VEULENT RÉCUPÉRER LEURS BIENS AUPRÈS DE LA MUTUELLE

LES TRAVAILLEURS D'ALGÉRIE TELECOM INTERPELLENT SIDI SAID

Page 3



BACCALAURÉAT
**PLUS DE 800.000 CANDIDATS
POUR
LA SESSION DE JUIN 2015**



Page 4

LANCEMENT EN JUIN DU E-PAYEMENT
**LES GRANDES
SOCIÉTÉS DE SERVICE
CONCERNÉES**

Page 5



19.000
enseignants passeront un
concours pour leur recrute-
ment...

300
migrants disparus dans un
nauffrage en Méditerranée.

1,73
milliard de dollars de déficit
de la balance commerciale au
1er trimestre 2015.

Formation des détenus des établissements pénitentiaires pour des travaux sylvicoles à Tissemsilt

Un accord a été signé dernièrement entre des établissements pénitentiaires et la section de la société nationale de génie rural de la wilaya de Tissemsilt pour former des détenus dans des travaux sylvicoles, dans le cadre des projets de développement rural, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation des forêts.

Cette convention permet aux détenus dans des établissements pénitentiaires de Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj-Bouanaâma de prendre part aux actions de reboisement, de fonçage de puits, de réalisation de pistes et autres travaux sylvicoles, notamment dans les zones boisées endommagées ces dernières années par les feux. Les détenus bénéficieront aussi de sessions de for-

mation de qualification dans des spécialités liées au développement rural, dont celles d'agent forestier, de pépiniériste, d'horticulteur et de chauffeur d'engins.

Il a été convenu dans le même cadre le recrutement des détenus ayant purgé leur peine, dans des chantiers de la section de wilaya de la société nationale de génie rural pour leur réinsertion dans la société. Par ailleurs, la Conservation des forêts s'apprête à signer prochainement un accord de coopération avec le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) en vue de développer des activités bénévoles en plantation arboricole, nettoiement des forêts, vulgarisation et orientation d'activités scouts dans le monde rural.

Le HCA lance "Azul", une application d'alphabétisation en tamazight

Un projet d'alphabétisation en Tamazight est lancé, à partir de lundi, par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), à travers l'application "Azul", téléchargeable sur les smartphones et les tablettes, indique un communiqué du HCA.

"Le Haut commissariat à l'amazighité lance aujourd'hui, 20 avril 2015, l'application Azul pour l'apprentissage de Tamazight. L'application pour les smartphones et les tablettes est désormais téléchargeable à partir des liens www.hca-dz.org et www.bms.informatique.com", précise la même source. Pour le HCA, "il s'agit d'une réalisation dans le cadre d'une série d'applications réalisées par une équipe d'informaticiens spécialisés".

L'objectif est d'"initier à l'apprentissage de tamazight et de permettre de découvrir de plus près l'alphabet, les sons, le lexique et l'écriture codifiée de Tamazight".

Par ailleurs, la même source informe qu'à l'occasion du lancement du projet d'alphabétisation en Tamazight, le siège du HCA "verra le lancement du premier cours d'alphabétisation en Tamazight consacré à la section d'Alger".

Le HCA note que "ce premier cours d'alphabétisation en Tamazight sera suivi par la signature d'un protocole d'accord avec l'Association Iqraâ pour la généralisation des cours d'alphabétisation en Tamazight à travers le territoire national".

3e phase des fouilles de la mosaïque de Lambès début mai

La 3e phase des fouilles sur le site de la mosaïque de Lambèse (Batna) sera entamée début mai prochain par des archéologues nationaux et étrangers, a indiqué, lundi à l'APS, le directeur de la culture, Abdallah Bouguendoura. Des portes ouvertes sur la mosaïque et des sorties sur le site archéologique où a été découverte entre 2006 et 2010 une partie d'une mosaïque représentant le sacrifice manqué de Phrixos et Hellé seront organisées à l'occasion, selon ce responsable. A l'occasion du mois du patrimoine, le ministère de la Culture, a ajouté M. Bouguendoura, a prévu à Lambèse (commune de Tazoult) et à Timgad, un programme spécial conçu avec le concours du Centre national des recherches archéologiques, le Centre national pour les recherches en préhistoire, anthropologie et histoire et l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Ce programme sera axé autour de "la préservation de la mosaïque en tant que patrimoine matériel", "les mécanismes juridiques de préservation de la mosaïque" et "la sensibilisation du mouvement associatif à la préservation du patrimoine archéologique et historique de la région", a encore indiqué le même responsable.

Le ministère a également proposé, a-t-il ajouté, de transformer le musée régional réalisé en 2011 à l'entrée de la ville de Tazoult en une station de préservation des vestiges, placée sous la tutelle du Centre national des recherches archéologiques en raison de la présence d'une multitude de mosaïques dans la

région et des récentes découvertes de grande importance. Des aides financières pour la réfection des habitations endommagées par le séisme à Bouguirat Pas moins de 865 arrêtés d'aides financières destinées à la réfection des habitations endommagées par le séisme enregistré le 22 mai 2014 dans la commune de Bouguirat (Mostaganem) ont été établis, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de l'habitat. En outre, 189 autres arrêtés sont actuellement en cours d'élaboration après recensement des habitations concernées suite à une inspection menée par la direction de l'habitat, les collectivités locales et l'instance nationale de Contrôle technique de la construction (CTC) de Chlef, a indiqué Larbi Bahloul.

A ce jour, 10 millions DA ont été déboursés pour la réfection de 193 maisons individuelles sur un total de 400 millions DA dont a bénéficié la wilaya pour la remise en état de 1.054 habitations endommagées par le séisme, a-t-il ajouté.

Une trentaine d'entrepreneurs prennent en charge la réfection de 861 logements collectifs relevant de l'OPGI, selon la même source qui a signalé que le taux d'avancement des travaux varie entre 5 et 30 %. Les travaux de réfection des habitations portent sur la remise en état des escaliers, le ravalement et la peinture, entre autres. Deux secousses telluriques de 4,1 et de 5,2 degrés sur l'échelle de Richter ont été enregistrées le 22 mai 2014 au sud-est de Mostaganem ne causant fort heureusement aucune perte humaine.

Elle trouve la pire chose possible dans son hamburger

Habitée à commander des hamburgers chez McDonald's, la Néo-zélandaise Annah Sophia Stevenson devrait désormais avoir envie de changer ses habitudes. Après avoir acheté un hamburger chez le géant du fast-food américain, celle-ci a, en effet, eu une très mauvaise surprise au moment de déguster son sandwich.

Au moment de manger son appétissant hamburger acheté auprès du drive-in de l'enseigne, Annah Sophia Stevenson s'est rendue subitement compte que quelque chose d'étrange lui était tombée sous la dent. "J'essayais de le couper avec les dents. J'ai mâché un bon moment, je croyais que c'était un bout de graisse", explique la jeune femme de 26 ans en parlant de ce morceau qu'elle était incapable de mâcher. En y regardant d'un peu plus près, elle s'est alors rendue compte avec stupeur qu'elle n'avait pas croqué dans un morceau de viande, mais plutôt... dans un cafard ! "Ses boyaux sortaient", relate encore avec dégoût, Annah Sophia Stevenson. Après avoir fait cette effroyable découverte, la Néo-zélandaise n'est pourtant pas partie ramener le hamburger chez McDonald's, mais a plutôt préféré publier la photo de sa "découverte" sur les réseaux sociaux. Finalement mis au courant, le fast-food qui a vendu ce produit à Annah Sophia Stevenson a pour sa part ouvert une enquête pour savoir comment "ce corps étranger" avait pu atterrir dans le sandwich.

Grâce à sa maman, cette petite fille ne passe pas son anniversaire seule

La petite Mackenzie Moretter n'est pas une petite fille comme les autres. Cette jeune Américaine de 10 ans est, en effet, atteinte du syndrome de Sotos, un trouble génétique rare qui se caractérise par une croissance physique excessive pendant les trois premières années de l'enfance et par un âge osseux avancé.

Mais la maladie perturbe également les interactions sociales et rend l'adaptation aux règles de la vie quotidienne difficile. C'est donc pour cette raison que les enfants qui en sont atteints, comme Mackenzie, sont parfois pris pour cible par leurs camarades.

Alors que la petite fille avait envoyé des invitations pour son dixième anniversaire, elle n'a eu aucune réponse ou n'a essuyé que des refus. Voyant sa fille très affectée, Jenny, sa mère, a décidé le 18 avril dernier de prendre les choses en main, rapportent nos confrères allemands du HuffPost.

Et c'est sur Facebook qu'elle a choisi de faire passer son message en lançant un appel à un groupe de mères de Shakopee, dans le Minnesota, (Etats-Unis), où elle vit. Objectif : leur demander si elles voulaient bien passer souhaiter un joyeux anniversaire à sa fille. "Vous n'avez pas à apporter de cadeaux ou à rester longtemps. Juste à vous arrêter pour lui souhaiter un joyeux anniversaire", écrit-elle sur son profil.

La petite fille a eu droit à un vrai comité d'accueil le jour J. Car ce sont plus de 300 personnes qui ont fait le déplacement avec de nombreux cadeaux. Une surprise qui a véritablement...

D
I
X
I
L
T



Abdelaziz Benali Cherif

"C'est avec une vive émotion que nous avons appris la disparition de centaines de personnes dans le drame qui s'est produit hier (dimanche, ndr) en Méditerranée au large des côtes libyennes, suite au chavirage d'un chalutier transportant des migrants en quête de sécurité et d'un avenir meilleur."

ILS VEULENT RÉCUPÉRER LEURS BIENS AUPRÈS DE LA MUTUELLE

Les travailleurs d'Algérie Telecom interpellent Sidi Said

Les 22.000 travailleurs d'Algérie Telecom viennent d'interpeller Abdelmadjid Sidi Said, secrétaire général de l'UGTA afin d'intervenir auprès des instances concernées et des pouvoirs publics afin de trouver une issue à ce qu'ils considèrent comme une dilapidation des biens des travailleurs. Selon le président du comité de participation (CP) d'Algérie Telecom qui a pris attache avec notre rédaction, les biens sociaux de l'entreprise comme les hôtels et les complexes touristiques à travers plusieurs wilayas du pays sont gérés par des organismes qui, selon lui, n'ont rien à voir avec Algérie Telecom.

PAR : ANIS BEN ALI

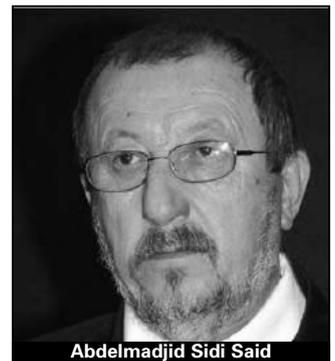
Note interlocuteur, documents à l'appui, tient à préciser qu'un rappel d'une lettre pour le transfert des biens sociaux de l'entreprise a été envoyé en date du 18 mars 2015 à destination du président de la mutuelle générale PTIC lui demandant de transmettre des inventaires physiques ainsi que les documents des biens et du patrimoine des œuvres sociales d'Algérie Telecom. Le comité de participation tient à rappeler, dans cette même lettre, qu'aucune loi n'autorise la mutuelle générale de PTIC, qui est sous la tutelle du ministère du Travail à gérer les biens des œuvres sociales d'Algérie Telecom. « Nous n'avons reçu aucune réponse pour le moment en dépit du fait que le président de la mutuelle générale de PTIC

vient de prendre sa retraite en mars 2015 et que 7 membres parmi les 9 que compte le directoire sont des retraités, atteste notre interlocuteur ». La commission provisoire des œuvres sociales d'Algérie Telecom et d'Algérie Poste est en situation de provisoire depuis 2003. Cela n'a que trop duré d'autant plus que les travailleurs viennent d'élire un comité de participation affilié à l'UGTA. Dans une décision n°63 bis, émanant de la direction de l'administration générale du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication en date du 27 avril 2003, il a été décidé que les immeubles et les locaux abritant les services des œuvres sociales, à l'exception de la cantine et de la garderie du ministère, sont affectés dans l'indivision entre les

deux opérateurs d'Algérie Poste et d'Algérie Télécom.

« Le comité de participation d'Algérie Télécom a été installé le 24 septembre 2014. L'actuelle équipe du CP est affiliée à l'UGTA. Nous demandons le transfert de tous les biens sociaux d'Algérie Télécom », dira notre vis-à-vis. Quoi qu'il en soit, les travailleurs d'Algérie Poste soutiennent également cette démarche. Ils comptent, eux aussi, interpellier les pouvoirs publics et le SG de l'UGTA. « Il est temps de mettre un terme à cette mascarade. Les complexes et les hôtels sont gérés d'une manière opaque ».

Le président du CP, soutenu par sa démarche par la direction générale d'Algérie Telecom, mande que la centrale syndicale se tourne vers ce prob-



Abdelmadjid Sidi Said

lème afin de rendre aux travailleurs des Télécoms et de la Poste leurs biens sociaux.

A. B.A

CHANGE PARALLÈLE, RÉSERVES DE CHANGES, ALLOCATION TOURISTIQUE ...

Préoccupations à l'APN

KAMAL HAMED

Au niveau de l'Assemblée populaire nationale l'inquiétude grandit. La gestion de certains dossiers économiques suscite, en effet, moult préoccupations. Le marché parallèle de change, l'allocation touristique, la diminution des réserves du Fonds de régulation de recettes (FRR), les postes vacants sont, entre autres, des questions sur lesquelles la commission des affaires financières et du budget de l'APN a explicitement fait montre de ses réserves et de ses craintes parfois. En tout cas sur ces points, cette commission spécialisée compte interpellier le gouvernement, à travers le ministre des Finances. « Nous sommes contre l'économie parallèle et contre le marché informel » a indiqué Zebbar Berrabah, président de la commission des finances et du budget de l'APN. Ce dernier, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse, faisait ainsi allusion au marché parallèle de change qui échappe à tout contrôle de

l'Etat.

« Cette situation n'est pas du tout normale » dira le conférencier en affichant sa perplexité à propos de la non ouverture des bureaux de change pour mettre fin aux bourses parallèles.

Et de s'interroger : « Pourquoi ne pas réguler cette activité ? ». Une question qui, à vrai dire, a déjà été posée avec insistance et à maintes reprises par les députés tant au ministre des Finances qu'au gouverneur de la Banque d'Algérie. Et à chaque fois les responsables n'ont pas apporté des réponses claires et convaincantes.

« Cette fois encore nous allons interpellier le ministre des Finances » a soutenu Zebbar lorsque il a abordé cette question qui lui a été posée à la faveur de la dernière descente policière au marché parallèle de la devise du square Port Saïd. Cette interpellation du ministre des Finances ne concerne pas uniquement ce point puisque le conférencier a aussi indiqué vouloir saisir le premier argentier

du pays sur la question de l'allocation touristique.

« L'allocation touristique constitue une véritable humiliation pour les Algériens » a en effet martelé le président de la commission des affaires financières. « On demande aux autorités de revoir cette question », a-t-il ajouté.

La encore les députés n'ont eu de cesse de revenir à la charge sur cette question. Il faut savoir que le touriste algérien bénéficie chaque année de l'équivalent en devises de 15 000 dinars. Autant dire qu'il s'agit d'une modique somme comparative à ce que perçoivent les Tunisiens ou les Marocains.

L'autre question qui a été évoquée concerne la chute du prix du baril de pétrole et ses répercussions sur les réserves de changes et le Fonds de régulation des recettes (FRR). Le gouvernement est en train de puiser dans ce fonds et de recourir aux réserves de changes pour faire face aux énormes besoins du pays. S'appuyant sur un rapport du FMI une

agence d'information spécialisée a indiqué que l'Algérie va épuiser ses réserves de change en 15 mois.

La dévaluation du dinar par rapport au dollar préoccupe aussi la commission de l'APN et sur l'ensemble de ces questions elle compte demander des éclaircissements au ministre des Finances. Cette commission a, pour rappel, organisé plusieurs sorties sur le terrain pour s'enquérir de la situation de plusieurs organismes.

Une action qui se poursuivra à l'avenir. Elle a ainsi été à la Cour des comptes, au port d'Alger, à l'ANEM, l'ANSEJ, La CNAC, l'ANGEMetc.

Zebbar a indiqué que la Cour des comptes doit être renforcée en moyens humains puisque le nombre de magistrats reste très limité. Il a de même indiqué que la commission va demander de plus amples éclaircissements à propos des milliers de postes d'emplois encore vacants alors que les postes budgétaires existent.

K.M

LE FONCIER PUBLIC BIEN SURVEILLÉ

Mettre fin aux détournements et spéculations

Le foncier public restera désormais sous la loupe de l'Etat. La concession non convertible en cession est une mesure irrévocable face aux détournements et la spéculation de milliers de lots de terrains.

Le DG des Domaines, Mohamed Himour, a assuré lors d'une intervention publique à Alger que « la concession non convertible en cession du foncier public a mis fin aux opérations de détournements et de spéculations des terrains cédés par l'Etat ». Une opération d'assainissement visant à mettre fin aux détournements de ces assiettes est toujours en cours dans le but de stopper net les convoitises de certains spéculateurs du foncier et pseudo-opérateurs qui revendent ces immenses lots à des prix éditants.

Le DG des Domaines déplore en effet que suite à ces opérations il y ait une difficulté d'accès pour certains industriels et autres opérateurs au foncier public. Toutefois, il est à rappeler que l'opération de numérisation du cadastre de l'Etat est l'une des voies pour arrêter l'hémorragie foncière. L'Etat qui reste le plus grand détenteur de ces assiettes

notamment pour le secteur public veut que le privé soit son partenaire à travers le régime des concessions.

Mais pour ce haut responsable du foncier, il faut « un travail qui doit se faire en amont par le biais d'une politique pérenne d'aménagement du territoire et la création de nouveaux espaces d'activités afin de recevoir des projets dans le cadre de la relance de l'économie nationale ».

Le DG des Domaines estime que la crise du foncier n'est pas aussi importante que l'on croit.

« Il y a lieu de s'orienter vers d'autres lieux et régions qui ne connaissent pas de saturation en terme de disponibilité du foncier » soutient-il.

L'une des contraintes néanmoins qui se pose pour le foncier public est la disponibilité pour l'habitat qui reste le secteur le plus demandeur en surface urbanisable.

Le DG considère que pour atténuer cette crise de l'offre, il faudrait le concours du privé qui détient des assiettes foncières.

Le privé peut, selon M.Himour, créer ses propres activités

et zones industrielles tout en précisant que la gestion des zones d'activités publiques concerne naturellement les entreprises publiques. Mais rien n'empêche à l'Etat d'accorder ce foncier public au privé.

Il reste à mettre le cadre juridique à ce propos. D'autres mesures incitatives sont actuellement mises à la disposition des opérateurs à l'instar des opérations de gré à gré, la concession accordée aux walis et les facilités d'abattements fiscaux.

Le premier responsable des Domaines évoque également une mesure visant le déclassement de quelques terrains agricoles pour les projets d'habitation et des projets d'équipements publics afin de pallier l'insuffisance des assiettes à cet effet.

Cela dit, ces terrains agricoles qui ont été déclassés ont été une cible de critiques mais, selon le DG des Domaines, ces assiettes ne présentent pas l'intérêt ou un potentiel avéré pour être retenues comme surfaces d'utilité agricole.

F.A

AFFAIRE DE L'EX-PDG DE SONATRACH MOHAMED MEZIANE

Le verdict attendu aujourd'hui

Le verdict dans l'affaire pour infraction à la législation des changes et passation de marchés contraire à la réglementation dans laquelle sont impliqués l'ex-PDG du groupe Sonatrach Mohamed Meziane et un vice-président du groupe sera prononcé mercredi par le Pôle judiciaire spécialisé d'Alger

PAR : LAKHDARI BRAHIM

Lors du procès tenu le 8 avril dernier, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 122 millions de dinars avait été requise par le ministère public contre Mohamed Meziane et Boumediene Belkacem, vice-président du groupe chargé des activités amont. L'ex-PDG du groupe Sonatrach (sous contrôle judiciaire) avait comparu libre durant l'audience, alors que l'ex-vice président amont de Sonatrach comparait en état de détention. Il est en détention depuis 2010.

La partie civile à l'origine de la plainte déposée contre les deux inculpés est l'administration des Douanes. Selon l'ordonnance de renvoi, Sonatrach avait conclu en 2008 un marché avec la com-

pagnie Schlumberger portant réalisation d'une raffinerie dans la région de Stah (Adrar) d'une valeur de 126 millions de dollars.

Mais lors de l'exécution du marché, il a été procédé à l'importation de pièces de rechange et de générateurs électriques par quotas "surfacturés" ayant atteint 1,2 million de dollars, ce qui constitue une violation flagrante de la loi sur les changes et ce, dans le but de transférer illégalement des fonds vers l'étranger rapporte l'APS.

L'ex-PDG de Sonatrach avait nié lors du procès les deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui, à savoir la violation de la législation sur les changes et celle sur le mouvement des capitaux, clamant son innocence et celle du vice-président. Les deux inculpés sont aussi poursuivis



Mohamed Meziane, ex-PDG de Sonatrach

avec 17 autres accusés dans une autre affaire de corruption, dite Sonatrach 1 pour "constitution d'une association de malfaiteurs, blanchiment d'argent, corruption et trafic d'influence".

Le procès de cette affaire très médiatisée

a été reporté lors de la session criminelle de 2014 au 7 juin prochain à la cour d'Alger, siège du tribunal criminel de la même juridiction, selon le rôle des affaires criminelles 2015.

L.B

PROJET DE LOI D'ORIENTATION SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Développer le système de recherche

PAR : MESSALA T

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a

BACCALAURÉAT
Plus de 800.000
candidats pour
la session de juin 2015

Plus de 800.000 candidats sont inscrits pour les épreuves du baccalauréat (7 au 11 juin) tandis que plus de 500.000 autres se présenteront aux examens du brevet d'enseignement moyen (BEM) et plus de 600.000 subiront l'examen de fin de cycle primaire, selon la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat. 2.550 centres d'examen abriteront les épreuves du baccalauréat, 2.159 autres celles du BEM et 3.366 l'examen de fin de cycle primaire, a ajouté Mme Benghebrat rappelant que les épreuves auront lieu aux dates arrêtées initialement soit le 2 juin pour l'examen de fin de cycle primaire, du 7 au 11 juin pour le baccalauréat et du 14 au 16 pour les épreuves du BEM.

Le Bac blanc aura lieu le 17 mai prochain tandis que les épreuves du baccalauréat sportif sont programmées entre le 2 et le 20 mai. La première responsable du secteur a assuré que tous les moyens matériels et humains ont été mis en œuvre pour garantir le bon déroulement des examens soulignant que plus de 600.000 agents du secteurs sont mobilisés à cet effet.

Elle a appelé les élèves des classes terminales à continuer à suivre les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire mettant en garde contre les tentatives de "fraude" durant les épreuves du baccalauréat. Les candidats tricheurs encourrent une interdiction d'examen pendant cinq ans, averti la ministre soulignant que pour les candidats libres cette mesure disciplinaire est aggravée à 10 ans.

La tutelle a pris les mesures nécessaires pour juguler ce phénomène néfaste tant pour l'avenir de l'étudiant que pour la crédibilité de l'enseignement en Algérie.

RN

annoncé que le projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique visait à développer les fonctions du système national de recherche en termes de précision et d'efficacité, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le projet de loi sur la recherche scientifique vise "à développer les fonctions du système national de recherche en termes de précision et d'efficacité en ce qui a trait à la programmation, l'évaluation et la valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique et du développement technologique", a souligné M. Mebarki qui a présenté le projet de loi devant la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN.

Selon le ministre, le projet de loi propose de "revoir la composante du Conseil national d'évaluation qui doit être essentiellement composé de person-

nalités scientifiques indépendantes. Il doit également renforcer les missions des agences thématiques de recherche et leur élargissement à la programmation des activités de recherche et l'évaluation de leurs résultats par le biais de commissions intersectorielles".

Au volet de la programmation, le texte propose "des mécanismes pour le choix des programmes nationaux de recherche selon les priorités, en accordant à tous les départements ministériels la possibilité de proposer les domaines et axes qu'ils jugent prioritaires", a indiqué le ministre.

Concernant l'évaluation interne et externe, le représentant du gouvernement a souligné l'importance "d'élaborer des lois pour régir ce processus, qui soient applicables à tous les domaines de la recherche et à caractère scientifique et obligatoire pour toutes les parties".

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, d'élaborer les textes pratiques conformément

aux mesures prévues par la loi, concernant la valorisation et le développement des ressources humaines, ainsi que la valorisation de l'expérience professionnelle acquise par les cadres techniques dans le secteur industriel, car constituant "une véritable source" de connaissances. Au sujet de la valorisation des résultats de la recherche, de l'innovation et du développement technologique, le ministre a souligné l'impératif pour les autorités publiques de soutenir la société innovante à toutes les étapes, ajoutant que les entreprises économiques investissant dans le domaine de la recherche bénéficieront d'affectations financières du budget de la recherche nationale.

Le texte de loi propose la création de centres d'innovation et de transfert technologique pour appuyer et valoriser la recherche, a affirmé M. Mebarki, évoquant la possibilité de préparer des thèses de doctorat en milieu professionnel.

M.T

FILIERE AGRICOLE

Des Algériens lorgnent le marché de l'Europe

PAR : YACINE LIES

Lors du Salon MEDFEL qui a débuté hier en France et qui se déroulera pendant deux jours, des sociétés algériennes ont pris la décision d'y participer comme c'est le cas pour Ifri olive et Royaume de la figue.

Lors de ce rendez-vous sur l'agriculture en Méditerranée, des Algériens ont eu l'idée de se présenter en conquérants de marchés qu'ils connaissent déjà quelque peu. Ainsi l'Algérie ne se contente pas de recevoir des exposants dans le domaine agroalimentaire comme lors d la manifestation Djazagair car des Algériens ont eu aussi l'idée d'exposer depuis hier à l'étranger lors de MEDFEL

défini comme le rendez-vous d'affaires professionnel dédié à la filière des fruits et légumes des pays du bassin méditerranéen. Il se déroule en trois volets dont un salon d'affaires, des rendez-vous B to B ainsi que des débats, des conférences sur les prévisions de récolte à côté de plus de 300 opérateurs du marché en production, négoce, commerce, import-export venus des pays euro méditerranéens pour y exposer. Aux côtés de la grande distribution, il y a des rencontres avec des réseaux de grossistes et de nouveaux marchés avec lesquels il y aurait un développement des produits bio pour les sociétés spécialistes en export de fruits et légumes. Et c'est l'objectif des

Algériens présents.

Ces derniers peuvent rencontrer des fournisseurs du transport et de la logistique du froid et du frais et de tous types de matériels et produits pour l'arboriculture et la culture légumière. A côté de l'Algérie, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Tunisie et Malte sont présents.

Pour les Algériens, un salon dédié à l'univers des fruits et légumes, basé en France représente une excellente opportunité de développement à l'international de part les rendez-vous d'affaires programmés grâce à la participation des acheteurs invités lors de cette édition.

Y.L

DES ALGÉRIENS PARMIS LES 800 MIGRANTS CLANDESTINS DÉCÉDÉS

Un cimetière appelé... Méditerranée

Au moins 1000 personnes traversent chaque jour la Méditerranée pour se rendre en Europe.

PAR : KAHINA HAMMOUDI

Mais le drame de dimanche montre bien que ces chiffres sont bien loin de la réalité. Nous avons pu voir la pire hécatombe jamais enregistrée en Méditerranée avec ce naufrage au large des côtes libyennes qui a fait 800 morts. Selon *Il Sole 24*, rapportant les témoignages de survivants, un nombre indéterminé de ressortissants algériens étaient parmi les passagers de l'embarcation. A travers cette tragédie on peut facilement concevoir les souffrances des pauvres personnes qui traversent cette mer. Souvent, ils sont victimes de passeurs sans scrupule. Ils rêvent d'une vie qu'ils connaissent mal, mais qui leur semble paradisiaque au regard de leur enfer.

Le gouvernement algérien a exprimé sa «vive émotion» après la tragédie des migrants en Méditerranée où au moins 800 personnes sont mortes et appelé la communauté internationale à mettre en place une stratégie pour traiter le phénomène de la migration «dans le respect strict des droits de l'homme et de la dignité des migrants». L'Algérie appelle à combiner entre une lutte plus énergique contre les passeurs et une politique de développement économique destinée à traiter de manière durable le problème posé par les flux de migrants clandestins en

quête de salut en Europe.

Le porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif a souligné, dans une déclaration à l'agence de presse APS, la «vive émotion» de l'Algérie après la «disparition de centaines de personnes dans le drame qui s'est produit hier (dimanche) en Méditerranée au large des côtes libyennes, suite au chavirage d'un chalutier transportant des migrants en quête de sécurité et d'un avenir meilleur».

Cette nouvelle tragédie qui a «heurté toutes les consciences» impose, selon le porte-parole des Affaires à la communauté internationale d'agir en urgence afin de mettre en place une «stratégie globale et équilibrée» au sujet du phénomène de la migration et de la gestion des flux migratoires.

L'Algérie, a indiqué Benali Cherif a constamment plaidé et appelé à la «promotion d'une coopération internationale sur la question de la migration» et qui «inscrit son action dans le cadre de la position africaine commune» préconise une lutte plus énergique et plus intense contre les «réseaux mafieux et criminels transnationaux qui ont fait de la traite des personnes un fonds de commerce florissant». Ce traitement sécuritaire visant les passeurs serait inefficace précise le porte-parole des Affaires étrangères s'il n'est pas



A l'origine les conflits, les violences et les persécutions

accompagné par une véritable démarche économique et sociale en direction des pays émetteurs de migrants.

«L'intégration du développement économique et social dans toute politique et dans toute stratégie régionale ou internationale liées à la problématique de la migration est indispensable, tant les initiatives occultant cette dimension ont montré leurs limites».

La question qu'il faudrait poser aujourd'hui et non de chercher la solution politique pour faire face à cette migration meurtrière mais qu'elle est la cause de ce phénomène ?

Sans appel, la première cause est certainement ce désespoir nourri par les conflits. Les migrants sont moins attirés par l'Europe qu'ils ne sont chassés de

leur pays par un climat politique tout à fait insupportable. Et ça ne date pas d'hier. Dès le début des années 1990, on observe une augmentation sensible des départs de jeunes migrants vers l'Europe. Ils fuient des régimes autocratiques où les violences et persécutions sont nombreuses.

Ajoutons-y les situations de guerre civile comme en Libye, en Syrie, en Irak...

Les migrants viennent principalement d'Afrique subsaharienne, de pays en conflit permanent comme la Somalie ou l'Érythrée. Sans oublier que ces dernières années le terrorisme islamiste encourage plus d'un à s'embarquer. La seule option valable consiste à agir sur la politique régionale africaine.

K. H.

LANCEMENT EN JUIN DU E-PAYEMENT

Les grandes sociétés de service concernées

PAR : LAKHDARI BRAHIM

Plusieurs grandes sociétés de service pourront introduire le paiement par Internet pour leur clientèle à partir de fin juin prochain, a annoncé le directeur général du Groupement d'intérêt économique de monétique (GIE-Monétique), Moutassem Boudiaf.

Dans un premier temps, le e-paiement sera lancé pour la clientèle des sociétés de distribution d'eau, d'électricité et de gaz (Sonelgaz), de transport aérien, de téléphonie et Internet fixe et mobile, avant d'être élargi aux autres secteurs. «Face à la demande pressante du secteur économique, le GIE-Monétique s'est proposé de lancer une alternative visant l'établissement d'un recueil documentaire interbancaire devant permettre la mise en œuvre du paiement sur internet au profit d'un certain nombre de sociétés de service et de grands facturiers» a expliqué Moutassem Boudiaf. Pour le lancement de ce projet, un protocole d'accord a été signé, la semaine dernière, portant délégation par le GIE-Monétique de la gestion de la plate-forme interbancaire d'autorisation à la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim).

Le protocole d'accord entre les deux entités a été signé en présence du min-

istre des Finances, Mohamed Djellab, et le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar. En outre, l'assemblée générale ordinaire du GIE-Monétique, l'organe de régulation de la monétique, a adopté le recueil documentaire qui définit les règles interbancaires pour la mise en œuvre du paiement sur Internet et les conditions de sa mise en œuvre.

La Satim prendra, alors, en charge, par délégation, les autorisations interbancaires mais aussi la sécurisation de la plate-forme, de ses infrastructures et des équipements techniques en assurant sa continuité et en augmentant sa capacité de transaction qui avoisine actuellement les 20 millions de transactions/an.

Les clients des sociétés qui mettront en place le e-paiement, pourront, dès fin juin, régler par Internet leurs factures, acheter un billet d'avion ou recharger leurs crédits ou forfaits téléphoniques ou d'Internet, en utilisant leurs cartes interbancaires CIB.

Une plate-forme répondant aux normes internationales de sécurité

En fait, les sociétés à grande clientèle ont été ciblées en priorité afin de per-

mettre la densification du nombre de porteurs de cartes CIB, un impératif pour la réussite du paiement électronique en Algérie.

Mais si quelques sociétés concernées sont déjà prêtes pour le lancement de ce nouvel instrument de paiement, d'autres doivent se doter des moyens techniques nécessaires pour pouvoir en profiter, relève M. Boudiaf.

Selon lui, les transactions se feront à travers une plate-forme interbancaire qui répond aux normes internationales notamment en matière de sécurité:

«Les sociétés n'auront pas accès aux données des cartes CIB de leurs clients puisque la transaction se fera au niveau de la plate-forme en toute sécurité».

Ciblant, dans une première phase, les grands facturiers et certaines sociétés de services, celle solution sera élargie, après trois mois de sa mise en place, aux autres secteurs de services tels que l'hôtellerie et les autres modes de transport.

Quant à l'ouverture du paiement sur Internet à la vente de biens matériels à travers la carte CIB, elle reste tributaire de la promulgation des textes d'application de la loi 15-04 relative à la signature et à la certification électroniques, publiée au Journal officiel en février dernier.

CONFLIT À L'APC D'AZAZGA Une commission de haut niveau pour une sortie de crise

Une commission de haut niveau composée de directeurs généraux et centraux du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, est arrivée, mardi matin, à Azazga, à 35 km à l'est de Tizi Ouzou, pour tenter de trouver une solution au conflit qui oppose les élus de l'assemblée populaire communale (APC) à une partie de la population, at-on appris de la wilaya.

Selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya, le déplacement de cette commission de haut niveau dans la commune d'Azazga, fait suite à la décision prise, le 13 avril en cours, par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, lors de sa visite de travail dans la wilaya.

La commission a pour mission d'écouter les deux parties sur place et proposer des solutions à même de les satisfaire», avait déclaré Tayeb Belaiz. Le conflit à l'APC d'Azazga perdure depuis septembre 2014 lorsqu'une coordination de cinq villages avait procédé à la fermeture du siège de la mairie, interdisant ainsi l'accès aux élus pendant six mois, avant sa réouverture par la force publique en mars dernier.

Les opposants aux élus poursuivent toujours leurs actions de contestation en observant des sit-in quasi-quotidiens devant le siège de la mairie pour exiger «la dissolution de l'APC et le départ des élus».

A l'origine du conflit une affaire de dilapidation de foncier dont s'accusent mutuellement les deux parties,

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

Faire preuve d'anticipation

Les participants à un séminaire national sur "Les jeunes et la délinquance" ont mis l'accent, lundi à l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana (Ain Defla), sur la nécessité de faire preuve d'anticipation en luttant contre les facteurs incitant à la délinquance.

PAR : MESSALA T

La société algérienne a connu, à l'instar de nombreuses sociétés à l'échelle mondiale, des transformations socio-économiques qui ont "influé sur sa stabilité et lui ont fait perdre un certain nombre de paramètres et de repères", ont relevé les participants au séminaire, initié par la faculté des sciences sociales et humaines de l'université. Outre la criminalité, cet état de fait a, selon eux, été à l'origine d'apparition de cas "pathologiques" liés essentiellement à la révolte des jeunes, à l'immigration clandestine, à la violence et à la consommation de la drogue à grande échelle.

Au cours de son intervention, l'universitaire d'Alger 2 Khélaïfia Mohamed a indiqué que "le fait de parler de déviation

suppose que la société a mis en place un seuil qui ne peut être dépassé", appelant à la nécessité de déterminer ce seuil.

Il a observé que les pédagogues sont unanimes à dire que les cinq (5) premières années de la vie de l'enfant doivent être mises à profit pour lui inculquer les rudiments de la conduite à tenir. Il a estimé que la délinquance ne doit pas être combattue sous un seul angle, relevant, dans ce cadre, le rôle susceptible d'être joué par la famille, l'école et la mosquée. Le représentant de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ain Defla, Belaïd Mohamed s'est, pour sa part, attardé sur certains facteurs qui exacerbent le phénomène de la délinquance, notamment chez les jeunes.

L'échec scolaire, le problème du logement, l'absence d'aires de dialogue, la pauvreté et la récession économique constituent, selon lui, autant de causes concourant à amplifier la délinquance. Relevant que l'organisation de ce séminaire traduit l'importance accordée par l'université de Khémis Miliana aux jeunes et, par ricochet, les efforts déployés par l'Etat en direction de cette frange, le doyen de la faculté des sciences humaines de l'université, également président du séminaire, a indiqué que la délinquance a été exacerbée



Il s'agit de traiter les causes profondes et non les effets de ces déviations

par le développement des technologies de communication.

"A la faveur de ce développement, les jeunes trouvent un terrain fertile (et propice) susceptible de leur permettre de mettre en pratique bien d'aspects qui n'ont rien à voir avec la criminalité dite "traditionnelle", a-t-il soutenu. Il a précisé que l'objectif de la rencontre est de mettre en évidence le caractère "dangereux" de ces pratiques et de "disséquer" toutes les manifestations induites, notamment par le développement fulgurant des moyens modernes de communication.

Pour la présidente de la commission scientifique du séminaire, Benabdellah Ghania, la délinquance est un concept plus vaste que la criminalité et l'extrémisme dans la mesure où il l'englobe. Selon elle, le fait

que les jeunes basculent dans la délinquance résulte de leur "marginalisation" et du souci de rechercher leur identité et leur appartenance sociale.

Mme Benabdellah, comme bon nombre des intervenants l'ayant précédée durant le séminaire, a préconisé d'attaquer "le mal à la racine", en "luttant contre les problèmes qui mènent à la délinquance, et non pas de chercher des solutions au mal, une fois qu'il est fait." Divers axes ont été abordés au cours de ce séminaire de deux jours à l'image des formes et des manifestations de la violence chez les jeunes, des facteurs psychologiques, sociaux et économiques de la délinquance juvénile, de la réaction de la société envers ce phénomène, ainsi que du rôle des structures sociales.

M.T

A LA DEMANDE DES JOURNALISTES ET APRÈS APPROBATION DU JURY

Le délai de dépôt des travaux du Concours Media Star prolongé jusqu'au 30 avril 2015

A la demande de nombreux journalistes n'ayant pu terminer ou déposer leurs travaux dans les délais impartis et après approbation du Jury, Ooredoo annonce le prolongement de la période de dépôt des travaux journalistiques pour la 9ème édition du Concours Media Star. Ainsi, afin de permettre au plus grand nombre de journalistes de participer, la date limite de remise des travaux est décalée au jeudi 30 avril 2015 à 17h. Les travaux éligibles au concours, dans les langues arabe, tamazight, française et anglaise, sont ceux ayant été publiés et diffusés dans les médias algériens entre le 28 mai 2014 et le 30 avril 2015 (inclus).

Le règlement du concours ainsi que le formulaire de candidature, en arabe et en français, sont disponibles pour téléchargement sur le site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz), rubrique Media Star. Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 30 avril 2015 à 17h, à l'attention du Président du Jury Media Star 2015, aux adresses suivantes :

- Siège Central Ooredoo : 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.
- Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina ilot n°137-Point du Jour, Oran.
- Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo.

Première compétition journalistique sur la scène médiatique algérienne, le concours Media Star est destiné aux journalistes professionnels des différents supports médiatiques (presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et agences de presse). Le concours Media Star récompense les meilleurs travaux dans les genres journalistiques suivants : reportages, enquêtes, articles d'analyse (commentaires, éditoriaux et chroniques), les illustrations de presse (dessins, caricatures, et photos) ainsi que les productions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux, économiques et culturels et leur développement en Algérie. Un jury indépendant composé d'universitaires et de professionnels des médias et du secteur des TIC se penchera sur les travaux journalistiques présentés et en sélectionnera les meilleurs.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, prière de contacter le Département des Relations Publiques et Médias via l'adresse électronique : rpubliques@ooredoo.dz, ou de consulter le site web de Ooredoo: www.ooredoo.dz (rubrique : Media Star).

LAKHDARI BRAHIM

La wilaya d'Oran abritera, les 27 et 28 septembre prochain, le premier Forum international sur l'économie et l'industrie des déchets en Algérie (FEIDA 2015), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Initié par les agences "Image et stratégie" et "Viaduc Nord Sud", en partenariat avec l'ONG R20 "Régions de climate action", cet événement vise à "promouvoir l'industrie de recyclage et de valorisation des déchets urbains et industriels produits en Algérie", a-t-on souligné.

Cette première édition contribuera, de par son programme, à apporter des réponses et des solutions concrètes pour valoriser le

potentiel de déchets recyclables en Algérie, a-t-on ajouté. Ce programme prévoit des conférences, des sessions techniques et une grande exposition qui représente les solutions technologiques de référence rapporte l'APS Le Forum s'articulera, aussi, autour d'axes thématiques abordant la gouvernance des déchets, le marché du recyclage (potentiel filière), les technologies du traitement et de valorisation, l'investissement dans les différentes filières, le partenariat dans la gestion, le traitement et la valorisation des déchets et les questions de santé publique.

Des experts et des invités de marque du monde de l'environnement et des profes-

sionnels de grands groupes industriels et des services de gestion de l'environnement animeront ce Forum, a-t-on conclu. Un projet de développement de la gestion et de valorisation des déchets ménagers chapeauté par le bureau de l'ONG "R20" est en voie de lancement dans deux quartiers pilotes à l'Est de la ville d'Oran, à savoir hai "Akid Lotfi" et cité AADL 1377 logements. Cette opération consiste à organiser le ramassage des déchets ménagers à travers un système de tri, en prévision d'une valorisation au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) pour recyclage.

L.B

BANDE VERTE DE OUARGLA

Les délais de réalisation seront respectés

PAR : RAYAN NASSIM

Les travaux de réalisation de la bande verte en cours entre les communes d'Ouargla et de Touggourt sont à près de 58 % d'avancement et le projet devra être livré dans les délais fixés, apprend-on mardi auprès de la Conservation des forêts.

Quelque 30 % de l'opération de plantation de palmiers de différentes variétés ont été concrétisés et 65% concernant les oliviers de variété Sigoise et Chemlal, en plus de la réalisation de 87 km de clôture sur les 162 km programmés ainsi que la réalisation de 18 puits d'irrigation, a indiqué à l'APS le responsable du bureau de la protection de la faune et de la flore. L'opération consiste en la plantation de 6.020 des 20.225 palmiers

programmés, lancée en novembre dernier, en plus de 51.920 plants d'oliviers sur les 81.000 programmés, tandis que les opérations de forage de puits et la réalisation de conduites d'irrigation, et leur raccordement au réseau d'électrification ont été achevés, a-t-il précisé. Ce projet, d'un coût de 1,9 milliard DA sur le budget de wilaya, est considéré comme l'un des plus importants projets dont a bénéficié la wilaya, au regard de son impact attendu, dans le sens où il permettra de protéger RN3, dans son tronçon Ouargla-Touggourt (160 km) de l'avancée des sables, de fixer les dunes de sables et de protéger la richesse animale, notamment les camélidés, des accidents de la route. Le projet, qui sera réceptionné avant la fin 2016,

contribuera aussi à la préservation et l'extension du patrimoine phénicien, en sus d'offrir des espaces verts et de repos pour les utilisateurs de cet axe routier, selon la même source. Cette bande verte, qui traverse en partie les territoires des communes de Hassi-Benabdellah, Hassi-Messaoud, El-Hedjira et N'goussa, sur des distances variant entre 12 et 75 km, va permettre la création de 800 emplois temporaires. Le manque de la main-d'œuvre qualifiée, ce type d'activités étant boudé par les jeunes, en plus de la chaleur, sont parmi les entraves qui retardent le bon avancement des travaux de ce projet, confie-t-on à la Conservation des forêts.

R.N

L'ENTREPRISE ALLEMANDE PAUL NUTZFABRZEUGE GMBH CHERCHE PARTENAIRES À AGRA 2015 DE LEIPZIG

Ses tracteurs agricoles peuvent intéresser les cultivateurs algériens

Présente sur le marché international des tracteurs et engins pour la mécanisation de l'agriculture, l'entreprise germanique Paul Nutzfahrzeuge GmbH veut aider et équiper des pays cherchant des équipements et des moyens sophistiqués à haut rendement agricole à l'hectare.

PAR AMAR AOUIMER

Ses tracteurs peuvent s'adapter aux spécificités agricoles en Algérie où les agriculteurs souhaitent améliorer leur productivité avec des moyens technologiques appropriés. Ainsi, l'entreprise Paul Nutzfahrzeuge GmbH présentera un aperçu de ses quatre roues modifications de châssis d'entraînement pour les demandes internationales dans l'agriculture et la sylviculture à la foire Agra 2015 du commerce agricole. « Du 23 au 26 avril 2015 au stand C051 dans le hall 2 au parc des expositions Agra à Leipzig, la société



basée à Passau présentera une nouvelle modification de châssis spécial de sa propre gamme de véhicules Agro Mover qui est spécialement conçu pour le marché européen. Avec ses nombreuses innovations du véhicule d'exposition, elle montre de manière impressionnante comment un châssis standard de la Mercedes-Benz Arocs a été modifié pour devenir un véhicule économiquement efficace pour

l'agriculture et la foresterie. En outre, il offre une utilisation potentielle supplémentaire pour applications flexibles à double usage dans les services municipaux d'hiver », soulignent les responsables de cette entreprise située à Zell Unter Aichelberg. Les modifications des châssis par Paul Nutzfahrzeuge pour satisfaire les demandes internationales dans l'agriculture et la sylviculture sont

soigneusement taillées sur mesure pour les besoins des entreprises agricoles et forestières à travers le monde. Pour les opérations de travail et de transport combiné, ils offrent l'avantage de configurabilité personnalisée et permettent toutes les applications flexibles au moyen de solutions add-on spécifiques qui sont en partie propres développements. En outre, les modifications de châssis offrent des avantages favorables des coûts pour les agriculteurs, les entrepreneurs, les cercles de machines et coopératives par la modification d'un châssis standard approprié dans la gamme de produits de renom constructeurs de véhicules utilitaires.

À Agra 2015, l'entreprise Paul Nutzfahrzeuge GmbH invite à visiter son stand C051 dans le hall 2 où elle attend des partenaires internationaux, y compris les opérateurs économiques et les entrepreneurs algériens spécialisés dans le secteur de l'agriculture et en quête d'équipements et de mécanisation de leurs activités agricoles. Les sociétés algériennes intéressées par les tracteurs et engins agricoles de l'entreprise Paul Nutzfahrzeuge GmbH peuvent prendre attache avec Christian Huber, responsable des ventes, directement sur le stand.

A. A.

DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE

1,73 milliard dollars au 1^{er} trimestre 2015

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 1,73 milliard de dollars au premier trimestre 2015, contre un excédent de 1,83 milliard de dollars à la même période de 2014, a appris lundi l'APS auprès des Douanes algériennes. Durant les trois premiers mois de l'année en cours, les exportations se sont établies à 11,31 milliards de dollars (mds usd) contre 16,17 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de 30,1%, selon les données du Centre national de l'informatique et des statis-

tiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont chiffrées à près de 13,04 mds usd contre 14,34 mds usd durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 9,06%. Les exportations n'ont assuré la couverture des importations qu'à hauteur de 87% durant les trois premiers mois de 2015 contre 113% à la même période de l'année écoulée. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté près de 94% du total des exportations, ont été évaluées à 10,62 mds usd contre 15,56 mds usd à la même période

de 2014, soit une baisse de 4,94 mds usd (-31,75%). Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours marginales avec 6,04% du volume global des exportations, soit 683 millions de dollars, en hausse de 12,34% par rapport à la même période de référence.

Les pays de l'Union européenne (UE) restent les principaux partenaires commerciaux: 49,37% des importations algériennes ont été effectuées auprès de l'UE, tandis que 73,4% des exportations du pays ont été destinées vers cette zone

européenne. Par rapport au 1^{er} trimestre 2014, les importations algériennes auprès de l'UE ont reculé de 13,18% pour atteindre 6,44 mds usd durant le 1^{er} trimestre 2015 contre 7,41 mds usd au 1^{er} trimestre 2014.

Les exportations de l'Algérie vers les pays de l'UE ont atteint près de 8,3 mds usd durant le 1^{er} trimestre 2015 contre 10,54 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant une diminution de près de 21,3%.

R. E.

PRODUITS ALIMENTAIRES MONDIAUX

Baisse continue depuis avril 2014

Les prix des produits alimentaires mondiaux sont tombés de plus de 18% en mars par rapport au même mois de l'année précédente, en raison d'une production mondiale abondante, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans son dernier bulletin mensuel de mars sur la situation alimentaire mondiale. L'indice FAO des prix alimentaires, qui mesure la variation mensuelle des prix d'un panier de denrées échangées à l'échelle internationale, a ainsi baissé de 1% par rapport à mars et de 18% sur un an. Les prix du sucre ont accusé une chute particulièrement forte en mars, ceux des huiles végétales, des céréales et de la viande ont baissé légèrement. En revanche, les valeurs des produits laitiers ont augmenté pour le deuxième mois consécutif, à rebours de la tendance négative générale qui a dominé les autres marchés de produits. Dans l'ensemble, sauf un répit en octobre 2014, l'Indice a baissé de manière continue depuis avril 2014, en raison d'une offre mondiale abondante de la plupart des produits qui le composent, a précisé l'agence onusienne dont le siège est à Rome. L'indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice pondéré qui mesure la variation mensuelle de cinq catégories principales de denrées alimentaires sur les marchés internationaux: céréales, viande, produits laitiers, huiles végétales et sucre. L'Indice FAO des prix des céréales était aussi en baisse de 1,1% en mars par rapport au mois de février et de 18,7% sur une année. Après une reprise de courte durée vers la fin de 2014, l'Indice est reparti à la baisse depuis le début de 2015, sous le poids exercé par des disponibilités exportables importantes sur les cours internationaux. Il en est de même pour l'Indice FAO des prix du sucre qui a connu sa plus forte baisse

depuis février 2009 (9,2%), un recul qui reflète l'amélioration des perspectives de récolte dans les principaux pays producteurs de sucre, en particulier le Brésil, plus grand producteur et exportateur mondial de cette denrée, mais aussi la dépréciation continue de la monnaie brésilienne (le réal) par rapport au dollar US, lequel a chuté de plus de 10% au cours du mois. En revanche, l'indice FAO des prix des produits laitiers a progressé de 1,7% par rapport à février, il est ainsi en hausse pour le deuxième mois consécutif. L'inversion de la tendance à la baisse des prix mondiaux des produits laitiers, qui a prévalu entre mars 2014 et janvier 2015, est due principalement à l'offre limitée à l'exportation depuis l'Océanie et l'Europe, a ajouté la FAO. L'Indice FAO des prix de la viande a enregistré une baisse de 1,0% par rapport à sa valeur révisée de février. Ce fléchissement s'explique essentiellement par le recul des cours de la viande de volaille. Les prix de la viande ovine se sont également tassés, tandis que les cours de la viande bovine sont demeurés globalement inchangés. La chute des prix est due à plusieurs facteurs importants, notamment une contraction de la demande à l'importation en Asie, où plusieurs pays affichent des gains de production considérables, et dans la Fédération de Russie, qui continue d'imposer des restrictions aux importations. L'Indice FAO des prix des huiles végétales a baissé de 3,1% par rapport à février et atteint ainsi son plus bas niveau depuis septembre 2009, une baisse qui s'explique par la stagnation des prix du pétrole brut à un bas niveau qui continue de peser sur l'ensemble du groupe des huiles végétales.

élevées

Depuis mars, la FAO a revu à la hausse (plus 2 millions de tonnes) ses prévisions 2014 concernant la production mondiale de céréales qui s'établit désormais à 2 544 millions de tonnes, principalement suite à pour une récolte de maïs plus importante que prévu dans l'Union européenne. A ce niveau, la production mondiale de céréales en 2014 dépassera de 1% le record de 2013. Les prévisions de la FAO concernant les stocks mondiaux de céréales en fin de campagne de 2015 ont été revues nettement à la hausse par rapport au mois dernier, et s'établissent maintenant à 645 millions de tonnes. Ce chiffre correspond à une augmentation de 14,8 millions de tonnes par rapport aux prévisions de mars et à une augmentation de 6,2% (38 millions de tonnes) par rapport aux chiffres de 2014. Cette réévaluation s'explique par une modification des chiffres historiques des stocks (2004-2005 à 2013-2014) en Chine et en Inde. Pour ce qui est des prévisions relatives à l'utilisation mondiale de céréales en 2014-2015, elles ont été révisées à la hausse depuis mars (près de 17 millions de tonnes en plus) pour s'établir à 2 493 millions de tonnes, soit 2,6% (63 millions de tonnes) de plus que les estimations révisées de la saison précédente. Les ajustements apportés aux soldes de l'offre et de la demande de céréales en Chine et en Inde sont en grande partie responsables de cette révision. L'utilisation totale de blé devrait approcher les 711 millions de tonnes, soit 7 millions au-dessus des prévisions du mois dernier et 2,7% (19 millions de tonnes) de plus que le chiffre de 2013-2014. Enfin, les prévisions relatives au commerce mondial de céréales en 2014-2015 ont été relevées ce mois-ci de 3 millions de tonnes pour s'établir à 347,2 millions de tonnes, chiffre qui reste, toutefois, inférieur au niveau record de 2013-2014.

R. E.

Les disponibilités de céréales dans le monde resteront

AÏN-TÉMOUCHENT

**75% d'avancement
dans les travaux de
l'école coranique**

Les travaux de construction de l'école coranique pilote à Aïn-Témouchent enregistrent un taux d'avancement de 75%, a indiqué le directeur des affaires religieuses et wakfs. Implantée près du centre universitaire d'Aïn Témouchent, cette infrastructure destinée à la formation des cadres de l'enseignement coranique sera réceptionnée au courant de l'année 2016, a indiqué Toufik Loucif.

Le projet, qui a bénéficié d'une enveloppe financière de 100 millions DA réévaluée à 170 millions DA au titre du programme complémentaire 2013, sera doté d'un conseil d'orientation de l'enseignement coranique, a-t-il ajouté.

Outre l'étude et la réalisation, l'enveloppe financière de 170 millions DA servira également à l'équipement de l'école, qui comptera aussi un internat de 100 lits et un restaurant, aux côtés du bloc administratif et autres annexes. Par ailleurs, le secteur des affaires religieuses et wakfs sera renforcé, prochainement, par une autre infrastructure non moins importante, à savoir une mosquée pôle sur le même site et dont l'étude est en voie d'achèvement, a signalé le directeur du secteur.

Le projet est doté d'une enveloppe financière d'un milliard DA pour la réalisation d'une grande mosquée, d'une salle de conférences de 400 places, d'une salle d'expositions, de logements, de commerces qui seront versés en biens wakfs, d'un bloc internat, d'un restaurant et d'une administration qui abritera l'institution de la mosquée pôle, qui sera encadrée par quatre commissions du conseil scientifique religieux, d'enseignement coranique, d'actes de bienfaisance et de réalisation de mosquées à travers la wilaya, a indiqué Toufik Loucif.

TINDOUF

**Plusieurs projets de
routes sur une dis-
tance de 1.200 km**

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a affirmé, jeudi à Alger, que la wilaya de Tindouf avait bénéficié de plusieurs projets pour la réalisation et le dédoublement des routes sur une longueur de 1200 km, soulignant l'inscription de 17 ponts dans la wilaya durant les deux prochaines années.

L'étude technique relative au projet de dédoublement de la route nationale n° 50 reliant la wilaya au Nord du pays a déjà été entamée par le ministère, a indiqué M. Kadi qui répondait à une question orale à ce sujet en séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) avant de dire que ce dernier sera lancé dès réception des résultats. Il a précisé d'autre part, que la wilaya de Tindouf avait bénéficié de "projets importants" concernant la réalisation de 17 ponts pour la période allant de 2015 à 2017. Concernant le projet de la route reliant Tindouf à la Ville mauritanienne de Choum dans le cadre du renforcement de l'échange commercial entre les deux pays, il a annoncé que l'Algérie avait finalisé la réalisation du tronçon situé sur son sol jusqu'à la frontière, ajoutant que le reste du projet sera pris en charge par les autorités mauritaniennes. L'Algérie a pris également en charge la finalisation de l'étude technique pour le tronçon en sol mauritanien et remis les conclusions à ce pays.

APS

EL-TARF, ECOLE DE FORMATION TECHNIQUE DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE

**Première session
de formation de plongeurs
corailleurs professionnels**

A El Kala, l'Ecole de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA) a lancé, la semaine dernière, sa première session de formation de plongeurs corailleurs professionnels.

PAR MEHDI BOUZIANE

Venus de plusieurs wilayas côtières, quinze plongeurs prennent part à ce stage de formation qui se poursuivra sur 21 jours, a indiqué à l'APS le directeur de l'EFTPA, Nadir Touati, précisant que

deux autres sessions similaires seront organisées dans une seconde étape.

Au cours de ce stage encadré par un expert dans le domaine, Abdelaziz Rezik, les plongeurs seront initiés aux techniques de plongée et aux attitudes à adopter en cas d'accidents de plongée, a précisé le directeur de l'EFTPA à l'APS, soulignant qu'il s'agit de la "première formation du genre", et que ce stage est organisé en prévision de la réouverture de la pêche au corail après près de 16 ans d'interdiction.

Récemment adopté par le Conseil de la nation, la nouvelle loi relative à la pêche prévoit la mise en place de nouveaux instruments pour la protection des espèces marines dont le corail, a affirmé l'APS, ajoutant que de plus, dans la perspective de la réouverture de la pêche au corail, le

ministère concerné a décidé de mettre en place une agence nationale spécialisée chargée du suivi, de l'encadrement et de la régulation des activités d'exploitation du corail et de valorisation de ce produit.

Créée par décret exécutif, cette agence, l'ANDPA (Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture), sera chargée, notamment, d'évaluer les ressources coralliennes et d'assurer le suivi de leur exploitation sur l'ensemble du littoral Algérien, de mettre en place un dispositif de traçabilité du corail depuis son débarquement jusqu'à sa transformation et sa commercialisation et de la promotion et du suivi de l'exploitation des autres ressources biologiques marines.

B. M.

OUARGLA, SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA SANTÉ DANS LE SUD

Recul de 50% de la leishmaniose

La maladie de la leishmaniose a enregistré, l'année dernière, un recul de 50% à travers les wilayas du Sud par rapport à l'année l'ayant précédée, a révélé, à Ouargla, un responsable central au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

"Cette baisse, relevée même à Biskra qui connaît une large prévalence annuelle de la maladie, est due aux mesures préconisées en 2014 pour les wilayas du Sud, en matière de prévention et de soutien des mécanismes d'observation épidémiologique y compris aux frontières", a indiqué Dr. Djamel Fourar lors des travaux du séminaire national sur la santé dans le Sud, qui s'est tenu la semaine dernière à Ouargla.

"D'intenses campagnes de sensibilisation ont été menées depuis à travers les wilayas du Sud touchées par cette pathologie, en sus de leur assistance en moyens humains et matériels nécessaires pour l'endiguer, tout en tenant compte des

spécificités de chaque région, dont l'éloignement, le climat et l'environnement", a précisé le même responsable.

Pour Dr. Fourar, et en dépit de ce recul des cas de leishmaniose, la lutte contre cette pathologie demeure toutefois indispensable tout comme est nécessaire la mise en place de programmes spéciaux pour le Sud, afin d'éradiquer cette maladie à hauts risques épidémiques.

Il a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessaire mobilisation de moyens humains et matériels conséquents au niveau des services de santé des wilayas du Sud, pour un suivi efficace et rigoureux de la maladie et la déclaration à temps d'éventuels nouveaux cas pour une rapide prise en charge en vue de contrecarrer sa propagation.

L'atelier de prévention, installé dans le cadre de la rencontre nationale sur la santé dans le Sud, s'est penchée aussi sur la nécessaire révision des textes réglementaires des services de la prévention, la relance et le développement des activités

des équipes médicales mobiles, en plus de l'élaboration d'un système informatique précis concernant les données réelles sur la situation épidémiologique dans la région. La nécessaire promotion des praticiens généralistes, pierre angulaire de l'action de prévention, ainsi que le soutien et le développement des capacités professionnelles des personnels du secteur de la santé dans le domaine de la bactériologie, pour une meilleure maîtrise des vecteurs des maladies transmissibles, et l'ouverture d'une annexe de l'institut Pasteur dans le Sud, ont été recommandés par les membres de cet atelier.

Le séminaire national de deux jours sur la santé dans le Sud, auquel a assisté le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, vise à asseoir une approche globale et intégrée devant donner lieu à une stratégie axée sur le développement durable de la santé dans le Sud.

APS

TIZI-OUZOU

Malaise dans le secteur de l'agriculture

Le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou est loin d'être reluisant.

PAR LOUNES BOUGACI

Les agriculteurs de la région se débattent dans une multitude de problèmes qui poussent ces derniers à avoir recours souvent à des actions de protestation afin de faire valoir leurs droits. C'est ainsi que la toute récente session de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou a mis à profit ce rendez-vous afin de tenter de trouver des ébauches de solutions aux problèmes en question. Le président de l'APW, Hocine Haroun, a d'ailleurs précisé : « Ce qui a été écrit autour du secteur de l'agriculture, dans la presse ou par courriers que nous avons reçus, les mouvements de protestation répétitifs, la fermeture à maintes reprises de la Chambre de l'agriculture et la récente marche ayant regroupé les agriculteurs de quelques wilayas montrent sans fard qu'il y a malaise, raison pour laquelle nous sommes là aujourd'hui pour en débattre, rechercher des solutions ne serait-ce qu'aux questions posées à l'échelon local. Quant aux revendications nationales, les responsables de la wilaya sauront en être les porte-voix ». En outre, le même responsable élu a reconnu que le secteur de l'agriculture a été « un peu mis de côté » pour faire face aux besoins immédiats exprimés par les citoyens et les collectivités et qui « se focalisent essentiellement sur le logement, le travail, le gaz, l'électricité, les routes, l'eau, l'école, la santé et l'assainissement ». Hocine Haroun a aussi affirmé que cette session « abordera le secteur de l'agriculture, tronqué volontairement de son volet PPDRI, qui fera l'objet d'une journée d'étude à programmer ultérieurement ». Dans la même optique, l'APW de Tizi-Ouzou projette d'organiser un salon de l'agriculture et ce, en collaboration avec la Chambre de l'agriculture de la wilaya. Hocine Haroun s'est étalé sur cet événement auquel il



accorde une grande importance. « Le salon de l'agriculture, comme celui de l'artisanat, se veut une opportunité pour faire sortir au grand jour le génie créateur des enfants de la région. L'APW est autant initiatrice que facilitatrice de l'événement », a déclaré l'orateur. Notons que les préparatifs de ce salon de l'agriculture se font en étroite collaboration avec l'administration, les agriculteurs, les éleveurs, les collecteurs de lait ainsi que ceux qui vivent dans et grâce à ce secteur.

« C'est dans cette logique que s'ouvriront sans doute des perspectives commerciales, avec la participation de tous ceux qui pensent et qui conçoivent ce secteur dans ce qu'il a d'authentique et de prometteur que ce salon sera organisé », a ajouté Hocine Haroun. Dans le même sillage, le directeur de wilaya des services agricoles a estimé que le secteur agricole est en plein essor à Tizi-Ouzou, depuis quelques années, en dépit du relief accidenté à 80% et d'un foncier agricole limité, avec une surface agricole utile ne représentant que 38% de la surface agricole totale (SAT). Les résultats enregistrés en production végétale et animale sont « satisfaisants ». Par ailleurs, la production végétale a enregistré une augmentation remarquable durant le quinquennal 2010/2014, comparativement au quinquennal précédent (2005/2009), allant de 23% à

94% pour toutes les filières conduites en irrigué. Il s'agit là du constat établi par le directeur de wilaya de ce secteur. Il y a lieu de souligner que la production laitière est la plus développée à Tizi-Ouzou, selon le bilan de la Direction des services agricoles, qui fait ressortir que celle-ci est passée de 69 millions de litres de lait cru produits durant la période 2005-2009, à plus de 111 millions de litres entre 2010 et 2014. La collecte a également connu une hausse importante, puisque, pour les mêmes périodes comparées, passant de 16,2 millions à plus de 64 millions de litres collectés. Ces résultats ont permis à la wilaya de Tizi-Ouzou, dont seulement 8% de la surface agricole utile est irriguée, de se classer deuxième à l'échelle nationale dans la collecte du lait cru ainsi que dans la production d'huile d'olive et neuvième dans la production des viandes blanches, 15e dans la production d'œufs et 17e dans la production des viandes rouges. Le problème de l'agriculture dans la région est essentiellement le manque d'espace. En effet, sur les 258.253 hectares de superficie agricole, la wilaya ne compte que 98.842 hectares de superficie utile. En moyenne, la superficie des exploitations agricoles ne dépasse pas le 1,5 hectare, ce qui pousse les acteurs du secteur à opter pour l'agriculture intensive en hors-sol, en particulier dans le domaine de l'élevage.

L. B.

AZAZGA

Des espaces agricoles "détournés" de leur vocation

Une certaine passivité a fait que de nombreuses surfaces à vocation agricole situées dans les quatre coins de la wilaya se sont transformées en « autre chose ». C'est le constat que font les responsables du secteur de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les intervenants à la session de l'APW consacrée à l'agriculture ont déploré le fait que des terres fertiles soient devenues des espaces bétonnés où s'exerce l'activité du commerce des matériaux de construction.

C'est le cas, notamment, de tous les espaces se trouvant aux abords de la Route nationale 12 reliant Tizi-Ouzou et Azazga, ou à Oued-Falli, sur une distance de plusieurs dizaines de kilomètres, des terres, jadis productrices de céréales. Les élus au sein de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou ont voulu savoir si ces activités non agricoles, notamment les constructions en dur, sont légales ou non sur des terres agricoles.

Pour sauver ce secteur vital, plusieurs

suggestions ont été faites comme par exemple obliger les conducteurs de tracteurs à demeurer dans la stricte utilisation agricole et non pour assurer le transport de marchandises. Par ailleurs, la commission agriculture de l'APW a profité de cette rencontre pour exposer la question du financement de ce créneau. Un autre écueil dont a fait état la même commission : sur les 90% de la surface agricole utile détenus par le privé, 80% des propriétés sont non titrés, limitant ainsi l'investissement dans le secteur. Le morcellement des terres, souvent dans l'indivision, sans assises juridiques limite aussi l'accès au financement, hypothéquant ainsi la rentabilité des investissements agricoles. Dans son rapport, la commission de l'APW relève que bien que toutes les contraintes liées à la nature juridique des terres, au morcellement, au relief et à la destruction du secteur de l'Agriculture, Tizi-Ouzou peut être un bon levier économique.

Aussi, la même commission a émis des recommandations à même de contribuer à améliorer le secteur.

C'est le cas de la nécessité que les pouvoirs publics pensent à travailler sur un programme spécial agriculture de montagne, assainir toutes les coopératives agricoles, ainsi que le foncier agricole pour le mettre à la disposition des professionnels et aider à l'organisation d'événements agricoles pour booster le secteur.

La même rencontre a été mise à profit par les élus qui ont demandé à ce que soit mis en œuvre une politique agricole, devant mettre fin à la cherté des produits agricoles de première nécessité comme la pomme de terre, la tomate, etc. Il a été également proposé le lancement de la culture du figuier en mettant en avant des arguments économiques « puisque la figue sèche est bien notée sur le marché national et international ».

L. B.

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA

Un grand essor enregistré depuis la visite de Sellal

Depuis la visite effectuée par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la région connaît un énorme essor en matière de développement. C'est la révélation faite par Hocine Haroun, président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce responsable a affirmé en substance : « Il nous est loisible de noter que notre wilaya connaît un essor palpable en matière de développement, surtout durant les trois années écoulées, notamment depuis la visite du premier ministre. ». Hocine Haroun a indiqué en outre : « On peut s'estimer chanceux et rendre grâce à ceux qui se dépensent sincèrement pour notre wilaya puisqu'à la chute brusque et inattendue du prix du pétrole, la plupart des projets structurants et d'importance ont été lancés et l'enveloppe allouée à leur réalisation, disponible. Le problème touchera à coup sûr les projets inscrits et non lancés. » Ces déclarations de la part d'un responsable bien placé et avisé en la matière soulagent sans doute la population de la wilaya de Tizi-Ouzou qui a subi d'énormes freins pour son développement à cause notamment des événements qu'elle a eu à vivre durant les années quatre-vingt-dix mais aussi au début des années 2000 surtout avec les événements du printemps noir qui a vu des dizaines d'investisseurs fuir la région pour l'instabilité qu'elle présentait. Le citoyen peut d'ailleurs constater de visu l'état des lieux en la matière. Les grands chantiers foisonnent un peu partout dans les domaines des travaux publics et de celui du bâtiment. C'est le cas du mégaprojet de dédoublement de l'autoroute de la RN 12 reliant Azazga à Tizi-Ouzou qui peut être considéré à juste titre comme étant le plus important de la wilaya ces dernières années et qui a été réalisé en un temps record. Le projet de réalisation de la rocade Nord bat son plein à un rythme effréné également ainsi que plusieurs autres axes routiers. Le secteur du gaz de ville a connu également une avancée considérable ces trois dernières années. Des villages les plus reculés ont été connectés au réseau de gaz de ville au grand bonheur des citoyens qui n'auront plus à endurer le calvaire de la pénurie de gaz butane, devenu une véritable hantise en hiver. Les projets dans le secteur du bâtiment ont également enregistré des records dans la même wilaya. Toutefois, en dépit de l'argent injecté par l'Etat au profit de tous les projets inscrits dans la wilaya de Tizi-Ouzou, il y a lieu de déplorer les retards parfois énormes dans la réalisation. C'est le cas du nouveau stade de Tizi-Ouzou entre autres.

L. B.

POUR ÉVITER LES DRAMES DE
MIGRANTS EN
MEDITERRANÉE
**L'UE planche sur
dix actions**

L'Union européenne planche sur dix actions "immédiates" pour faire face à la "crise" migratoire en Méditerranée, incluant le renforcement des opérations de surveillance et de sauvetage en mer, après une série noire de naufrages meurtriers. "Nous devons prendre des mesures directes, pratiques et substantielles. Si nous n'agissons pas maintenant, la crise va prendre des proportions dangereuses dans les mois qui viennent", a prévenu le commissaire européen en charge du dossier, Dimitris Avramopoulos, en présentant son plan d'action.

Ce plan a été "pleinement soutenu" par les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur de l'UE réunis en urgence à Luxembourg, a-t-il indiqué au côté de la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini. Il doit être soumis jeudi aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE lors d'un sommet extraordinaire convoqué après un nouveau naufrage dimanche au large des côtes libyennes, qui fait craindre des centaines de morts.

PRISE D'OTAGES EN
MACÉDOINE
**Pour un Etat
albanais**

Une quarantaine d'hommes en armes, portant des uniformes de l'ex-Armée de libération du Kosovo (UÇK), ont pris plusieurs policiers en otages la nuit dernière dans le nord de la Macédoine, a rapporté mardi la police macédonienne.

Le groupe s'est retiré du poste de police, proche de la frontière avec le Kosovo, au bout de quelques heures.

S'exprimant en albanais, les individus armés ont dit à leurs captifs : "Nous aurons un Etat albanais".

"Ce matin, les institutions de l'Etat macédonien ont été la cible d'un acte terroriste", a déclaré un fonctionnaire du ministère macédonien de l'Intérieur, Ivo Kotevski.

L'incident rappelle les débuts de l'insurrection qu'a connue la Macédoine en 2001, lorsque les forces de sécurité affrontaient dans le nord-ouest du pays des insurgés réclamant davantage de droits pour la minorité albanaise de Macédoine.

Des accords de paix signés à Ohrid avaient mis fin aux combats durant l'été de cette année-là. Les rebelles avaient posé les armes en échange de l'octroi de droits plus importants et d'une représentation pour la minorité albanaise, qui équivalait à 30% des deux millions d'habitants du pays.

YÉMEN

18 civils tués et 300 blessés après des raids sur Sanaa



Au moins 18 civils ont été tués lundi par de spectaculaires explosions ayant suivi deux raids de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite contre une base de missiles à Sanaa au 27e jour du conflit au Yémen.

Plus de 300 personnes ont été blessées à la suite de ces explosions décrites par des habitants comme les plus violentes dans la capitale depuis le début des frappes pour empêcher des rebelles chiites et leurs alliés de contrôler l'ensemble du Yémen. Le bilan des victimes pourrait s'alourdir, a indiqué une source médicale, alors que des équipes de secours se relayaient dans le

secteur. Il était, cependant, impossible dans l'après-midi de s'approcher de la base de missiles tant la chaleur était intense, selon un correspondant de l'AFP. Cette base est située à Fajj Attan, une colline qui surplombe le sud de Sanaa. Dans les environs, une dizaine de maisons ont été détruites et une station service, où des automobilistes faisaient la queue, a pris feu, ont indiqué des témoins.

"Ces bombardements ont eu lieu sans alerte au préalable, en violation directe du droit international humanitaire", a déploré l'ONG Action contre la faim (ACF), dont les bureaux ont été endommagés. Prévoyant que les raids "devraient continuer dans les heures et jours à venir", ACF a indiqué être contrainte de "suspendre temporairement les activités de son bureau à Sanaa". Deux employés de la chaîne de télévision Al-Yamen Al-Youm, dont les locaux ont été atteints, ont été tués

et dix blessés, selon des secouristes. La chaîne a suspendu ses programmes.

L'ambassade indonésienne située dans le secteur a également été endommagée, deux diplomates étant légèrement blessés, a indiqué le ministre indonésien des Affaires étrangères, Retno Marsudi, en condamnant "avec force le bombardement" Jusqu'à cinq kilomètres à la ronde, les explosions ont soufflé les devantures de magasins et provoqué des dégâts à des habitations ou des véhicules.

Les agences des Nations unies n'ont cessé de déplorer le coût humain de la guerre, indiquant que le nombre des morts, en particulier des civils, approche le millier et celui des blessés se compte par milliers. Oxfam a regretté lundi un raid aérien qui a touché samedi un de ses dépôts à Saada, fief des rebelles chiites Houthis, dans le nord du Yémen.

R. I./Agence

ETATS-UNIS

Six hommes arrêtés et inculpés de soutien au groupe Etat islamique

Six jeunes hommes du Minnesota ont été inculpés, lundi, de soutien matériel au groupe djihadiste Etat islamique (EI), a annoncé le ministère américain de la Justice.

Depuis dix mois, Zacharia Yusuf Abdurahman, 19 ans, Adnan Farah, 19 ans, Hanad Mustafé Musse, 19 ans, Guled Ali Omar, 20 ans, Abdirahman Yasin Daud, 21 ans, et Mohamed Abdihamid Farah, 21 ans, préparaient leur voyage en Syrie "dans le cadre d'un complot de soutien matériel à l'EI", a expliqué le ministre adjoint de la Justice John Carlin, en charge de la sécurité nationale.

"Moyens nouveaux et inventifs pour combattre avec une organisation terroriste."

Interpellés dimanche après qu'un de leurs complices présumés eut plaidé coupable en février, quatre d'entre eux ont été arrêtés à Minneapolis, les deux autres en Californie où ils se rendaient en voiture après avoir quitté le Minnesota.

"Même après l'arrestation et l'inculpation de leur complice, ils ont continué à chercher des moyens nouveaux et inventifs pour quitter le Minnesota et combattre pour une organisation terroriste", a rapporté le procureur fédéral du Minnesota Andrew Luger, dans le même communiqué.

Au moins neuf hommes de cet Etat sont accusés d'avoir participé à cette opération, tous amis ou camarades, dont certains étaient parvenus à se rendre en Syrie. Selon l'acte d'accusation, l'un d'entre eux, Abdullahi Yusuf, a plaidé coupable en février dernier, après avoir témoigné auprès du FBI, et attend que sa peine soit fixée.

Un ex-officier irakien, tête pensante de l'Etat islamique

L'identité du "plus important stratège" de l'Etat islamique (EI) a été dévoilée par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* dans son édition de lundi : Samir Abd Muhammad al-Khifawi, également

surnommé 'Haji Bakr'. Donné pour mort depuis plus d'un an, cet ancien membre du conseil militaire de l'Etat islamique et ancien colonel des services secrets sous le régime de Saddam Hussein en Irak serait à l'origine de l'instauration d'un califat dans le nord de la Syrie. Le *Spiegel* affirme avoir difficilement obtenu, auprès des rebelles d'Alep, dans le nord de la Syrie, des documents rédigés par Haji Bakr détaillant un programme d'action précis : implantations de cellules d'espions, assassinats, enlèvements... L'ex-officier irakien, très probablement tué par l'Armée syrienne libre (ASL) dans le nord de la Syrie en janvier 2014, croise la route des islamistes de l'EI en 2010. Il aurait réussi à placer Abou Bakr al-Baghdadi à la tête de l'organisation au moyen de complots avec d'anciens officiers irakiens, selon l'hebdomadaire allemand.

Agence

BATEAUX DE MIGRANTS

Que peut faire l'Europe pour éviter les drames ?

La Méditerranée est en passe de devenir un cimetière de migrants. Dimanche, un bateau transportant près de 800 personnes a fait naufrage au large de l'Italie, allongeant la déjà longue liste des migrants clandestins échoués en mer. Face aux drames qui se succèdent, l'Europe déploie des opérations qui, de Mare Nostrum à Triton, ne semblent pas capables de résoudre le problème.

Trafic de migrants : un marché macabre en plein essor

Si les flux de migrants en provenance de pays enlisés dans des conflits armés, comme la Syrie ou la Libye, sont en hausse, le problème vient surtout d'une « crise de gouvernance au sein de l'Union européenne », estime Sarah Wolff, maître de conférences à Queen Mary University de Londres, spécialiste de la politique migratoire de l'Union européenne. « On prend des mesures qui ne sont pas à la hauteur et les pays du sud de l'Europe, qui sont en première ligne, n'ont pas les moyens de mettre en place des capacités énormes de contrôle. Face à eux, les pays du nord de l'Europe estiment que la majorité des immigrants arrivent par les aéroports avec des visas Schengen et qu'ils font déjà leur part du travail sur leur territoire. »

Des accords déséquilibrés ?

Ce ne serait pas la première fois que l'Europe peine à se mettre d'accord sur une politique extérieure commune. Encore balbutiante, la diplomatie à l'échelle européenne pourrait pourtant permettre de dialoguer avec les pays du pourtour méditerranéen. « La diplomatie pourrait être utilisée pour trouver des accords migratoires, estime Sarah Wolff. Mais elle serait néanmoins contrainte par le fait que les Etats membres ne veulent pas ouvrir la porte de l'immigration légale. » Ainsi, en juin 2013 l'Union européenne a signé avec le Maroc un « partenariat pour la mobilité » censé permettre au Maroc de mieux lutter contre l'immigration clandestine en échange de l'octroi simplifié de visas pour ses ressortissants.

Mais pour la Cimade, association qui défend les droits des migrants et réfugiés, ce type d'accord « est toujours à l'avantage des Etats membres de l'UE » qui « cherchent à renvoyer le plus facilement possible des personnes en situation irrégulière sur leur territoire » et n'accordent des visas « de court séjour qu'à une catégorie très restreinte de la population marocaine. La Cimade estime que ces accords ne font que repousser le problème des migrants, transformant des pays de transit comme le Maroc en « garde-frontière de l'UE ». « Ouvrir les portes de l'immigration légale en Europe éviterait que les gens meurent, mais vu le contexte en France ou ailleurs, ce n'est pas facile », reconnaît Sarah Wolff.

Mercredi dernier, le ministre de l'Intérieur français Bernard Cazeneuve a appelé à une « une politique européenne de l'asile », tandis que le ministre des Affaires étrangères italien demandait à l'UE un soutien financier accru aux opérations de secours des migrants en Méditerranée et de « travailler sur les régions d'origine » de la crise migratoire, citant « la Syrie, la Corne de l'Afrique, la zone Mali-Niger-Centrafricaine ». « La crise va plus loin que la question migratoire, estime la spécialiste. Il faudrait avoir une approche stratégique et sécuritaire vis-à-vis de la Libye et faire en sorte qu'il y ait là-bas un Etat. Quant à la Syrie, il est important d'ouvrir des moyens d'ac-



« cès et une immigration humanitaire pour les réfugiés. » Une idée difficile à faire passer dans les politiques intérieures des Etats membres. « On n'arrive pas à changer le discours autour de l'immigration perçue négativement », déplore Sarah Wolff.

Nouvelle disparition macabre en Méditerranée

Environ 400 migrants auraient péri, noyés dans le naufrage d'une embarcation de fortune dimanche dernier, selon des témoignages de survivants secourus dans le sud de l'Italie. Les voyageurs clandestins tentaient de rejoindre la péninsule à partir de la Libye. Ce nouveau drame porte à plus de 900 le nombre de morts enregistrés par l'Organisation internationale pour les migrations en Méditerranée depuis le début de l'année.

Vers un funeste record

« On était à moins de cinquante sur la même période l'année passée », s'alarme Jean-François Dubost, responsable du programme Personnes déracinées à Amnesty International France (AIF). « Cette hausse a une raison simple : davantage de personnes tentent de rejoindre le continent ». Mardi, les garde-côtes italiens annonçaient avoir secouru déjà plus de 6.500 migrants en deux jours.

L'année 2014 fut l'une des plus meurtrières en Méditerranée avec plus 3.400 décès. Mais le funeste record devrait être battu. « Les pays autour de la Syrie ne sont toujours pas en mesure d'accueillir les réfugiés alors que le conflit perdure », ajoute Jean-François Dubost. « Persécutions et violences en Libye, en Irak, au Sud Soudan, en Erythrée ou au Mali poussent également les habitants de ces pays à s'enfuir ». Les situations climatiques plus favorables à la navigation pourraient aussi accentuer les migrations.

Des passeurs prêts à tout

Le trafic de migrants est devenu un

marché lucratif, géré par des organisations criminelles. « Les passeurs étaient auparavant des accompagnateurs de migrations un peu "amateurs". Aujourd'hui, on fait face à des réseaux bien organisés, des mafias, qui cherchent à extorquer un maximum d'argent », expliquait en janvier François Gemenne, chercheur et spécialiste des flux migratoires.

Ces bandes organisées et armées profitent notamment, depuis la chute de Mouammar Kadhafi, de l'effondrement de l'Etat libyen. « Les passeurs sont prêts à tout pour minimiser les coûts en utilisant des bateaux de très mauvaises qualités », assure Jean-François Dubost.

Les trafiquants n'hésitent plus à venir récupérer les bateaux. Armes au poing. Des garde-côtes islandais ont ainsi été attaqués lundi, après être venus au secours de 250 migrants près des côtes libyennes. Depuis un hors-bord, les passeurs ont tiré plusieurs coups de feu en l'air pour récupérer l'embarcation en bois.

Une solution européenne ?

Plusieurs ONG et organisations internationales ont dénoncé le manque de coordination européenne. Triton, le dispositif actuel, a supplanté en novembre dernier l'opération italienne de secours Mare Nostrum. Un programme moins ambitieux qui s'apparente davantage à une opération policière de lutte contre les réseaux de passeur. « L'Europe doit mettre en place une opération de sauvetage de grande envergure sur le modèle italien pour sauver des vies de la noyade et mieux coordonner la prise en charge des réfugiés aux frontières », insiste François Dubost.

« Il faut impérativement qu'il y ait une politique à l'échelle de l'Union européenne de démantèlement » de ces filières, a affirmé mercredi le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, appelant à « une politique européenne de l'asile ».

Italie : des milliers de migrants sauvés mais pas de survivants retrou-

vés dans le naufrage

Aucun autre survivant n'a été retrouvé après le naufrage dimanche au large de la Libye d'un bateau transportant des migrants, dont 145 avaient pu être sauvés par les garde-côtes italiens

6.500 migrants sauvés en deux jours

Jusqu'à 400 migrants ont disparu dans le naufrage d'une embarcation de fortune dimanche en Méditerranée, selon des survivants débarqués dimanche matin en Italie et interrogés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'ONG « Save the children ».

Les garde-côtes italiens, qui ont porté secours à 42 bateaux chargés au total de plus de 6.500 migrants dimanche et lundi, ont confirmé mercredi avoir sauvé 145 personnes et récupéré neuf corps après le naufrage de l'une de ces embarcations.

Selon l'OIM et « Save the children », environ 150 survivants d'un naufrage sont arrivés mardi dernier dans la matinée à Reggio Calabria, à la pointe sud de l'Italie. Les deux organisations n'étaient cependant pas en mesure de certifier qu'il s'agissait du naufrage évoqué par les garde-côtes.

Les opérations de recherches n'ont pas cessé

Le commandant Filippo Marini, porte-parole des garde-côtes, a précisé mercredi à l'AFP que les opérations de recherche lancées dès dimanche et poursuivies jusqu'à mardi n'avaient pas permis de retrouver d'autres survivants, « ni aucun élément permettant de supposer qu'il y ait d'autres victimes ou survivants ».

Habituellement, le type de bateau sur lequel ont été retrouvés les 145 survivants transporte beaucoup plus de personnes, a relevé le commandant Marini. Les opérations de recherches n'ont pas complètement cessé mercredi et se poursuivaient dans le cadre des opérations générales de recherche et de surveillance de cette partie de la Méditerranée.

Synthèse S. H.

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

Accident vasculaire cérébral : c'est quoi un AVC ?

Un accident vasculaire cérébral (AVC) ou attaque cérébrale est une défaillance de la circulation du sang qui affecte une région plus ou moins importante du cerveau. Il survient à la suite de l'obstruction ou de la rupture d'un vaisseau sanguin et provoque la mort des cellules nerveuses, qui sont privées d'oxygène et des éléments nutritifs essentiels à leur fonction. Chez la majorité des gens, il n'y a pas de signe précurseur d'une crise. Toutefois, plusieurs facteurs de risque peuvent être surveillés.

Les AVC ont des conséquences très variables. Plus de la moitié des gens en gardent des séquelles. Environ individu sur 10 récupère complètement.

La gravité des séquelles dépend de la région du cerveau atteinte et des fonctions qu'elle contrôle. Plus la région privée d'oxygène est grande, plus les séquelles risquent d'être importantes. À la suite d'un AVC, certaines personnes auront de la difficulté à parler ou à écrire (aphasie) et des problèmes de mémoire. Elles pourront aussi être atteintes d'une paralysie plus ou moins importante du corps.

Urgence médicale

Lorsque les cellules nerveuses sont privées d'oxygène, ne serait-ce que pendant quelques minutes, elles meurent; elles ne se régénèrent pas. Aussi, plus les délais entre l'AVC et la prise en charge médicale sont courts, plus le risque de séquelles grave s'amenuise. Quels que soient les dommages causés par la privation d'oxygène, le cerveau a une certaine capacité d'adaptation. Des cellules nerveuses saines réussissent parfois à prendre la relève des cellules mortes si elles sont stimulées par divers exercices.

Les causes

L'athérosclérose, c'est-à-dire la formation de plaques de lipides sur la paroi des vaisseaux sanguins, est l'une des principales causes de l'accident vasculaire cérébral. L'hypertension artérielle est aussi un facteur de risque important. Avec le

temps, la pression anormale exercée par le sang sur la paroi des vaisseaux sanguins peut provoquer leur rupture. La rupture d'une artère du cerveau peut être facilitée par la présence d'un anévrisme. L'anévrisme est un gonflement d'une petite section d'une artère, en raison d'une faiblesse de la paroi. Il n'est pas toujours possible de déterminer la cause exacte d'un AVC. Il est important, cependant, que les médecins la recherchent en procédant à divers examens afin de réduire le risque de récurrence.

Types

On distingue 3 types d'accidents vasculaires cérébraux : les 2 premiers sont causés par le blocage d'une artère cérébrale (accident ischémique). Ils sont les plus fréquents et représentent environ 80 % des AVC. Le troisième est causé par une hémorragie cérébrale (accident hémorragique) :

La thrombose cérébrale. Elle représente de 40 % à 50 % des cas. Elle se produit quand un caillot sanguin se forme dans une artère cérébrale, sur une plaque de lipides (athérosclérose);

L'embolie cérébrale. Elle représente environ 30 % des cas. Comme dans le cas de la thrombose, une artère cérébrale est bloquée. Cependant, ici, le caillot qui bloque l'artère s'est formé ailleurs et a été transporté par la circulation sanguine. Il provient souvent du cœur ou d'une artère carotide (dans le cou);

L'hémorragie cérébrale. Elle représente environ 20 % des cas, mais c'est la forme d'AVC la plus grave. Souvent causée par une hypertension de longue date, elle peut aussi résulter de la rupture d'une artère du cerveau, là où se situe un anévrisme.

En plus de priver une partie du cerveau d'oxygène, l'hémorragie détruit d'autres cellules en exerçant de la pression sur les tissus. Elle peut se produire au centre ou à la périphérie du cerveau, tout juste sous l'enveloppe crânienne.

Parmi les autres causes, plus rares, d'hémorragies cérébrales figurent les crises d'hypertension, une hémorragie dans une tumeur cérébrale et des problèmes de coagulation sanguine.

Il peut arriver que l'obstruction d'une artère cérébrale ne soit que temporaire et qu'elle se résorbe naturellement, sans laisser de séquelles. On appelle ce phénomène accident ischémique transitoire (AIT) ou mini-AVC. Les symptômes sont les mêmes que ceux d'un « vrai » AVC mais ils disparaissent en moins d'une heure. Un mini-AVC est un signal d'alarme à prendre au sérieux : il peut être suivi d'une attaque cérébrale parfois plus grave au cours des 48 heures suivantes. Il est donc important de consulter un médecin au plus tôt.

Les symptômes

Un AVC peut causer une paralysie ou



une perte de conscience. Parfois, il se détecte grâce à l'un ou l'autre des signes suivants :

- des étourdissements et une perte soudaine d'équilibre ; un brusque engourdissement, une perte de sensibilité ou une paralysie du visage, d'un bras, d'une jambe ou d'un côté du corps ; de la confusion, une difficulté soudaine à s'exprimer ou à comprendre ; une perte soudaine de la vue ou une vision trouble dans un seul œil ; un mal de tête subit, d'une intensité exceptionnelle, accompagné parfois de vomissements.

Dans tous les cas, on doit contacter les services d'urgence le plus rapidement possible.

Personne à risque

Les personnes ayant déjà eu un accident ischémique transitoire (mini-AVC) ou un AVC ; Les personnes atteintes d'un trouble cardiaque (anomalie d'une valve cardiaque, insuffisance cardiaque ou

arythmie cardiaque) et celles qui ont récemment eu un infarctus du myocarde. La fibrillation auriculaire, une forme d'arythmie cardiaque, est particulièrement dangereuse, parce qu'elle amène le sang à stagner dans le cœur; cela entraîne la formation de caillots sanguins. Si ces caillots circulent jusqu'aux artères du cerveau, ils peuvent causer un AVC. Les personnes diabétiques. Le diabète contribue à l'athérosclérose et réduit la capacité de l'organisme à dissoudre les caillots sanguins. Les personnes qui souffrent de migraines.

Les personnes atteintes d'apnée du sommeil. L'apnée peut entraîner une hausse de la pression sanguine et contribuer à la formation de caillots sanguins. Les personnes ayant un nombre élevé de globules rouges dans le sang (polyglobulie); Les personnes dont un proche parent a été atteint d'un AVC.

Facteur de risque

Les deux facteurs principaux

L'hypertension. C'est le facteur de risque le plus important. La haute pression sanguine affaiblit la paroi des vaisseaux sanguins, y compris ceux du cerveau;

L'hypercholestérolémie. Un taux élevé de cholestérol LDL (abréviation du terme anglais low density lipoproteins, dit « mauvais cholestérol ») ou de triglycérides contribue à l'athérosclérose et au durcissement des artères.

Les autres facteurs

Le tabagisme. Il contribue à l'athérosclérose. De plus, la nicotine agit comme un stimulant cardiaque et augmente la pression sanguine. Quant au monoxyde de carbone présent dans la fumée de cigarette, il réduit la quantité d'oxygène qui parvient au cerveau, parce qu'il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène;

L'obésité

Une mauvaise alimentation; La sédentarité; Un stress chronique;

L'excès d'alcool ou de drogues dures, comme la cocaïne; La prise de contraceptifs oraux, surtout dans le cas des femmes qui sont à risque et qui ont plus de 35 ans;

L'hormonothérapie de remplacement administrée au moment de la ménopause (elle augmente légèrement le risque).

Remarque. Ces facteurs augmentent aussi les risques de souffrir d'une maladie coronarienne. Consulter notre fiche Troubles cardiaques.

Mesures préventives de base

Adopter de saines habitudes de vie Ne pas fumer; Éviter les excès d'alcool; Trouver le moyen d'intégrer des activités physiques dans son quotidien;

Maintenir un poids santé. Pour calculer votre indice de masse corporelle (IMC), faites notre test; Faire de bons choix alimentaires : l'alimentation influe sur plusieurs facteurs de risque d'AVC.

Apprendre à mieux affronter le stress; Changer de méthode contraceptive si c'est nécessaire. Les femmes de plus de 35 ans qui prennent une pilule contraceptive et qui sont considérées comme à risque (parce qu'elles fument ou parce qu'elles ont une tension artérielle élevée...) devraient opter pour une autre méthode contraceptive, comme un dispositif intra-utérin ou une pilule qui ne contient que de la progestérone.

Se soumettre à des examens et à des traitements médicaux Consulter son médecin à la fréquence recommandée par celui-ci. Lorsqu'un patient court un risque élevé d'avoir un AVC, le médecin peut écouter au stéthoscope le bruit de ses artères carotides. S'il soupçonne qu'une artère est touchée par l'athérosclérose, il recommande une échographie Doppler des carotides.

Cet examen permet de connaître le degré de rétrécissement de l'artère; Surveiller régulièrement sa tension artérielle et, si on souffre d'hypertension, la traiter, même si elle est asymptomatique. Il s'agit du facteur de risque le plus important à contrôler. Une saine alimentation (il est important, entre autres, d'éviter la nourriture très salée), la pratique de l'exercice physique, une consommation modérée d'alcool et le fait de

cesser de fumer sont quelques mesures qui contribuent à abaisser la pression sanguine. La prise de médicaments comme les diurétiques ou les bêtabloquants est parfois nécessaire. Consulter la fiche Hypertension pour en savoir plus. Fréquence. La tension artérielle devrait être prise par le médecin au moment de l'examen médical périodique;

Procéder régulièrement à un bilan des lipides sanguins. Prendre les mesures nécessaires pour corriger les anomalies. Consulter notre fiche Hypercholestérolémie.

Fréquence. Au Canada, on recommande un dépistage systématique tous les 5 ans dans le cas des hommes de plus de 40 ans et des femmes ménopausées ou âgées de plus de 50 ans. Les personnes à risque (celles qui souffrent de diabète, d'hypertension, de tabagisme, d'obésité abdominale, d'antécédents familiaux de maladies cardiovasculaires, etc.) devraient se soumettre à un dépistage plus fréquent;

Vérifier ou faire vérifier régulièrement sa glycémie dans le but de prévenir le diabète. De plus, bien contrôler sa glycémie si on est diabétique. Fréquence. Au moment de l'examen médical périodique, si le médecin juge que c'est nécessaire, il peut prescrire un test de glycémie à jeun;

Consulter son médecin sans tarder en cas de rythme cardiaque anormal-

ment rapide ou irrégulier;

Traiter une maladie cardiaque.

Mesures pour prévenir les récurrences Prendre un médicament anticoagulant. On recommande aux personnes qui ont déjà été victimes d'un accident ischémique transitoire (mini-AVC), ou d'un AVC causé par une thrombose ou par une embolie cérébrale, de prendre quotidiennement un médicament qui réduira le risque de formation d'un caillot sanguin. Il peut s'agir d'un anticoagulant comme la warfarine (Coumadin®) ou le dabigatran (Pradax®) ou d'un antiplaquettaire comme l'aspirine ou le dipyridamole (Aggrenox®). Les personnes pour lesquelles l'aspirine est contre-indiquée peuvent prendre du bisulfate de clopidogrel (Plavix®) ou du chlorhydrate de ticlopidine (Ticlid®).

L'accident vasculaire cérébral fait très peur, avec raison. Au cours de ma carrière, plusieurs patients m'ont dit ne pas avoir peur d'en mourir. Par contre, ils redoutaient d'y survivre en gardant de lourdes séquelles.

L'hypertension artérielle est un facteur de risque majeur de l'AVC. Comme elle n'occasionne pas de symptôme, il est souvent difficile de motiver les patients à suivre leur traitement. L'hypertension artérielle produit, à la longue, une usure et un vieillissement prématurés des vaisseaux sanguins. Or, tant qu'ils ne sont pas rompus ou obstrués quasi complètement, il n'y a pas de symptôme. À titre de comparaison, imaginez que la plomberie de votre salle de bain soit très usée. Tant que le tuyau ne se brise pas ou n'est pas bloqué, tout semble normal et il n'y a aucun dégât d'eau.

Les AVC ne sont pas causés par une hausse soudaine de la tension artérielle ou alors extrêmement rarement. Ainsi, si votre tension artérielle est habituellement normale et que subitement, elle devient élevée ou même très élevée en raison d'un stress, il n'y aura habituellement pas de conséquence. Toutefois, si votre tension est haute de façon chronique, même modérément, c'est beaucoup plus préoccupant à long terme. Voyez à ce sujet la fiche Hypertension.

Concernant la fibrillation auriculaire, il s'agit du type d'arythmie le plus fréquemment rencontré en pratique. Selon votre sexe, votre âge et votre état de santé, le médecin vous recommandera un traitement antiplaquettaire ou anticoagulant.

Avec des symptômes ressemblant à ceux de l'AVC, il faut consulter rapidement. En cas de malaise important, ne pas hésiter à demander de l'aide en signalant le 911.

Source : Dr Dominic Laroche, M.D.

60.000 nouveaux cas d'AVC enregistrés annuellement en Algérie

Près de 60.000 cas d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont annuellement enregistrés en Algérie a affirmé, samedi à Sétif, le Pr. Hacène Zoubiri, spécialiste en neurologie au centre hospitalo-universitaire de la wilaya, a rapporté l'APS.

L'AVC est "aussi ravageur que les accidents de la circulation", causant en moyenne 20.000 décès chaque année, a-t-il indiqué. Le tabagisme, l'obésité et la consommation des boissons alcoolisées sont les principaux facteurs favorisant la survenue des accidents vasculaires cérébraux. Il s'agit d'une "urgence médicale", a affirmé le Pr. Hacène Zoubiri, qui a souligné la nécessité de la prise en charge du malade, incitant par la même occasion les citoyens à se rendre à l'hôpital "en cas de paralysie faciale, ou partielle et ou en cas de difficultés d'élocution". Mme Kesraoui, spécialiste de cette pathologie dans l'hôpital militaire régional universitaire d'Oran, avait déclaré en décembre 2014 lors des travaux des 14e journées médico-chirurgicales sur le thème "Accidents vasculaires cérébraux : approche multidisciplinaire", que près de 40.000 nouveaux cas d'AVC sont enregistrés chaque année en Algérie, se référant à des statistiques d'associations algériennes dans le domaine. Les accidents vasculaires cérébraux constituent "un problème de santé publique", avait-elle déclaré, étant devenus la deuxième cause de mortalité dans le pays. La pathologie touche 150 cas sur 100.000 habitants, en hausse considérable ces dernières années, selon la même source. Des spécialistes en neurologie et cardiologie ont appelé à la mise en place d'un plan national de prise en charge des accidents vasculaires cérébraux à travers la création de réseaux locaux de soins référentiels. "Les accidents vasculaires cérébraux doivent être pris en charge rapidement et pour ce faire un plan national doit être mis en place par la création de réseaux locaux de soins référentiels", ont insisté des spécialistes en neurologie et cardiologie. Le plan national des AVC vise à structurer des réseaux de soins référentiels spécialisés dans le traitement de ce type de pathologie, a indiqué, à cette occasion, le chef de service cardiologie à l'hôpital Nafissa Hamoud, le Pr Djamel Eddine Nibouche. Pour le spécialiste, la réhabilitation du médecin de famille est aussi essentielle pour l'orientation des malades en vue d'un gain de temps "précieux" dans la prise en charge de l'affection. Il a expliqué à ce titre que le malade doit être soigné dans les quatre heures (golden hours) qui suivent un épisode vasculaire cérébral afin d'éviter les séquelles irréversibles. Dans le même ordre d'idées, il a rappelé les signes de la pathologie qui sont la paralysie du visage, l'impossibilité de bouger les membres et les troubles de la parole. En ce qui concerne la fréquence des AVC, une enquête réalisée par la Société algérienne de cardiologie montre une prévalence de 16 cas diagnostiqués chaque jour dans les structures hospitalières de la wilaya d'Alger. Intervenant sur les structures de soins, la neurologue à l'hôpital Frantz-Fanon de Blida, Dr Selma Kesraoui, a appelé à la généralisation d'unités de soins pluridisciplinaires appelées "unités stroke", à l'instar de celle de Blida, dans l'ensemble des structures hospitalières. Les unités "stroke" regroupent des médecins de différentes spécialités à avoir des neurologues, des cardiologues, des réanimateurs et des radiologues pour une com-



plémentarité des soins. En terme de prévention, les spécialistes ont insisté sur une bonne hygiène de vie caractérisée par la réduction de la consommation des aliments riches en graisse, sucre et sel et par la pratique d'une activité physique régulière.

La restauration rapide contribue à la hausse du nombre de malades chroniques en Algérie

La journée mondiale des AVC sera célébrée le 29 octobre au CHU de Blida avec la participation de médecins spécialistes et généralistes de l'ensemble du pays. La propagation du phénomène de la restauration rapide, communément appelée fast-food, dans la société algérienne a "considérablement" contribué à la hausse du nombre de malades chroniques, selon des spécialistes en médecine.

A cet égard, le chef de service cardiologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU), Nafissa-Hamoud (Ex-Parnet), le Pr. Djamaledine Nibouche a mis en garde contre le changement de l'hygiène de vie dans notre société et la multiplication des fast-foods, qui ont "considérablement" contribué à la hausse du nombre de malades chroniques.

Le spécialiste a regretté l'abandon du régime alimentaire sain dans notre société, soulignant que les Algériens sont aujourd'hui en train de subir les conséquences de l'amélioration du niveau de vie et de la surconsommation des glucides, des viandes, des matières grasses et des boissons gazeuses, au même titre que les pays développés, sinon plus.

La surconsommation de repas riches en matières grasses est devenu un phénomène social, dû notamment à la propagation des fast-food, a estimé le Pr. Nibouche, qui a tiré la sonnette d'alarme autour de la surconsommation de "chawarma et de grillades", qui provoquent

souvent des problèmes cardiaques et des cancers.

Le spécialiste a appelé, à cet effet, les autorités locales à limiter l'ouverture de fast-foods près des établissements éducatifs, qui favorise l'apparition précoce chez les jeunes des maladies du cœur, du diabète et de l'hypertension artérielle, outre les surpoids. Si ce type de restauration rapide a vu le jour dans les pays développés, il y a lieu de souligner qu'elle s'est répandue, de façon rapide et anarchique, dans toutes les villes algériennes, sous différents formes (hamburgers, sandwich, pizzas et chawarma). Cette activité commerciale connaît un grand engouement chez les jeunes commerçants, car n'étant pas coûteuse et ne nécessitant pas d'énormes moyens matériels et humains, outre les gains qu'elle génère, en raison de la grande affluence des citoyens sur ce type de restauration. Le Dr. Djawad Fasla, médecin privé spécialiste en diabétologie-endocrinologie à Oran, a pour sa part, insisté sur la nécessité de former des nutritionnistes pour assurer un bon suivi des malades et sensibiliser les citoyens aux dangers d'une alimentation "déséquilibrée et inadaptée", affirmant que les médecins avaient tendance à focaliser sur le traitement médicamenteux, négligeant le suivi nutritionnel des patients, en raison notamment du manque de nutritionnistes. L'origine du sandwich, cet encas à base de tranches de pain et de viande grillée, remonte au Lord britannique Sandwich, qui a vécu au XVIIIe siècle.

Les faits historiques précisent que le Lord était un passionné de jeux au point de s'oublier et de sauter les repas. Alors, son cuisinier personnel lui a confectionné un petit encas, en plaçant une tranche de viande grillée au milieu de deux tranches de pain. Cette invention culinaire s'est répandue ensuite à travers le Royaume Uni, sous le nom du Lord, sandwich. Le

sandwich est devenu une habitude culinaire transfrontalière, promue par des spots publicitaires diffusés en boucle sur les chaînes satellitaires mondiales, qui encourageant ainsi une alimentation grasse, sucrée et pauvre en protéines et en vitamines, préparée dans les conditions d'hygiène les plus rudimentaires, ce qui constitue une véritable bombe à retardement pour la santé publique.

Le tiers de la population algérienne souffre d'obésité et son quart est atteint d'hypertension artérielle, a indiqué la présidente de la Société algérienne de diabétologie (SAD), Zakia Arbouche, également chef de service de diabétologie au CHU de Tizi-Ouzou, en se référant à plusieurs enquêtes nationales. A cet effet, elle a appelé à la nécessité de renforcer la prévention en vue de réduire la surconsommation du sucre et du sel et des sandwichs, riches en matières grasses, tout en incluant l'éducation sanitaire dans le système éducatif, afin de protéger les futures générations contre les risques des maladies chroniques et de leurs complications.

Les cacahuètes réduiraient la mortalité cardiovasculaire

La consommation de cacahuètes réduirait la mortalité cardiovasculaire, selon une étude menée par des chercheurs auprès de plus de 200.000 personnes (Américains et Chinois), publiée lundi.

Manger des cacahuètes a été lié à une baisse de la mortalité générale de 17 à 21%, selon les quantités consommées, et à une baisse de 23 à 38% pour les décès provoqués par des pathologies cardiovasculaires, précisent les chercheurs.

"Dans notre étude, nous avons constaté que la consommation de cacahuètes avait coïncidé avec une diminution de la mortalité générale et résultant surtout de maladies cardiovasculaires", a souligné Hung Luu, épidémiologiste et

LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE TAMAZIGHT

Beaucoup reste à faire !

Depuis la reconnaissance en 2002 de tamazight en tant que langue nationale, la promotion et le développement de ce pan essentiel de l'identité algérienne ont enregistré des pas considérables, appelés à se poursuivre dans le sens d'un ancrage plus solide dans les institutions et la société.

Lors d'un discours prononcé le 12 mars 2002, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait annoncé officiellement la reconnaissance de Tamazight en tant que langue nationale aux côtés de la langue arabe. La mise en œuvre de cette annonce, à travers un amendement constitutionnel, jetait les jalons d'une meilleure "considération" par l'Etat de cet héritage culturel et identitaire de la société algérienne. Cela constituait une réponse officielle aux revendications fortement portées par des militants, mais également par des défenseurs des droits de l'homme. L'Algérie commémore le 35e anniversaire du "Printemps berbère" en tant que tournant historique ayant cristallisé cette lutte, avec à son actif des réalisations consenties par l'Etat pour redonner à cette langue séculaire toute sa dimension sociétale. Créé par décret présidentiel en 1995 et placé sous la tutelle de la présidence de la République, le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) endosse, entre autres prérogatives, la promotion de l'enseignement de cette langue à travers le territoire national, entamée en 1995. Depuis, l'apprentissage de tamazight s'effectue de manière aléatoire et fluctueuse, n'étant pas à caractère obligatoire, mais à la demande. Dans certaines wilayas, l'enseignement n'existe pas, alors qu'il est faible dans d'autres.

Pour une généralisation "progressive et réfléchie" de tamazight

A ce propos, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, avait assuré, la disponibilité de l'Etat à encourager cet enseignement et plaïd pour une "généralisation progressive et réfléchie" de tamazight dans les écoles arabophones. Exclusivement d'expressions arabophone et francophone depuis l'indépendance du



pays, la télévision publique algérienne s'est enrichie d'une nouvelle chaîne en Tamazight, dont le lancement expérimental s'était effectué le 18 mars 2009. La chaîne en question présente le tamazight sous toutes ses déclinaisons (kabyle, chaouie, chenouie, tamashaq et mozabite), permettant ainsi de faire passer ses messages pour un très large public. C'est cette dimension quasi nationale qui explique, sans doute, l'évolution permanente de son audience et qui renforce sa position dans le paysage médiatique audiovisuel. Souvent initiées par le HCA, les manifestations culturelles organisées à travers le territoire national de manière périodique, participent d'une certaine façon à la promotion de tamazight en tant que vecteur oral du patrimoine mis en exergue. C'est le cas des fêtes et autres salons inscrits de manière permanente dans l'agenda national culturel, à l'instar de la fête du bijou d'At Yenni et du tapis à Ghardaïa. Des festivals à dimension internationale contribuent également à la promotion de la langue amazighe, en même temps que

d'autres aspects de l'identité berbère. Il en est ainsi, à titre d'exemple, du "festival international des arts de l'Ahaggar, Tin Hinan", mettant en relief la richesse du patrimoine culturel et artisanal des Touaregs. Des journées d'étude thématiques et autres cycles de conférences sont, par ailleurs, organisés périodiquement par l'institution, dont l'objectif est d'assurer une meilleure vulgarisation de la langue auprès de l'ensemble des Algériens.

Une des actions récentes allant dans le sens d'une meilleure assise de tamazight, était la signature d'une convention liant le ministère de la Communication et le HCA et portant sur l'intégration de Tamazight dans le système de communication national. Dans le cadre de ces accords, il a été annoncé le lancement prochain par l'agence Algérie Presse Service (APS) d'un site d'informations en tamazight. Pour marquer la portée de cette date, le HCA a lancé l'application en ligne "Azul" d'initiation à l'apprentissage de cette langue, mettant ainsi à profit l'usage

DECES DU CHANTEUR RICHARD ANTHONY

L'idole yéyé n'entendra plus siffler le train

Idole des années 1960, Richard Anthony s'était fait connaître avec des reprises de twists ou de rocs américains mais c'est son inoubliable ballade "J'entends siffler le train" qui l'a fait entrer dans le cœur des Français. Succès, enfants, femmes, fortune mais aussi déboires judiciaires et financiers ou kilos superflus: celui qu'on surnommait "le père tranquille du twist", mort dans la nuit de dimanche à lundi à 77 ans dans les Alpes-Maritimes, vécut dans la démesure. Pas très à l'aise en public, Richard Anthony revendiquait plus de 600 chansons, 50 millions de disques vendus et 21 tubes classés numéro 1. Il assurait aussi avoir été le premier à traduire en français des succès américains. Né le 13 janvier 1938 au Caire, Richard Btsh - Anthony est son deuxième prénom - mène une enfance nomade, d'Argentine en Grande-Bretagne puis en France, avec son père entrepreneur dans le textile et sa mère fille de diplomate britannique. Éduqué dans les meilleurs établissements, polyglotte, il reste à Paris quand ses parents repartent pour Milan où son père meurt brutalement. Il a alors 18 ans, vend des réfrigérateurs pour vivre puis bifurque vers la musique. Il deviendra un temps le rival de

Johnny Hallyday. "Je me suis dit : "lançons-nous", sans même savoir si je savais chanter", racontait-il. Le succès l'attend à son troisième 45 tours, "Nouvelle vague" (1959), inspiré de "Three Cool Cats", des Coasters. Suivront "Itsy bitsy petit bikini" (1960), "Let's Twist Again" et surtout son célèbre "J'entends siffler le train" vendu à plus d'1,5 million d'exemplaires. Reprise d'un titre américain ("Five hundred miles"), la chanson sortie en 1962 resta dans les mémoires de milliers de conscrits partis pour la guerre d'Algérie. Richard Anthony enregistre à l'époque des dizaines de hits et pilote son avion privé pour ses tournées. Il achète des villas, maisons, voitures, bateaux, enregistre à Paris ou Londres. En 1967 sort "Aranjuez, mon amour", adapté du Concerto d'Aranjuez, de Joaquín Rodrigo, son plus gros succès qu'il dit avoir vendu à dix millions d'exemplaires. Mai 1968 le laisse sur la touche, comme tous les yéyés. Il chante "par dépit" le très potache "Sirop Typhon". Ce sera l'un de ses derniers tubes, avec "Amoureux de ma femme" (1975). Dans les années 1970, le disque s'enraye. Il divorce de sa première épouse, Michelle, vit à Saint-Paul-de-Vence avec Josyane, quitte la France avec Sabine, sa

deuxième épouse, pour Los Angeles, en 1978, et tente d'exporter la chanson française aux Etats-Unis. A son retour en France en 1982, le fisc l'attend et le fait même incarcérer quelques jours en 1983. Ses proches le font libérer en rassemblant une partie de la somme due (plus d'un million de francs, 152.000 euros).

Déprimé - il a tenté de se suicider - il recommence à chanter pour éponger le reste de sa dette. Père de neuf enfants de plusieurs mères, certaines le poursuivent en justice, il doit même verser une pension alimentaire à une ex-gouvernante pour deux enfants qu'il dit avoir reconnus pour "lui rendre service", sans en être le père. Au milieu des années 1990, il connaît un retour en grâce avec de nouveaux enregistrements de ses tubes et des mémoires ("Il faut croire aux étoiles", 1994). Après un nouveau come-back en 2006 grâce aux tournées "Age tendre et Têtes de bois", il est opéré d'un cancer du côlon et publie une nouvelle autobiographie plus personnelle ("Quand on choisit la liberté", 2010). Il avait retrouvé en février 2012 l'Olympia de ses débuts, pour un dernier concert.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Une conférence nationale sur la culture prochainement

La date et le lieu de la conférence nationale sur la Culture sera fixée dans "les jours qui viennent", annonce lundi le ministère de la Culture qui publie sur son site Internet un document préparatoire fixant ses modalités d'organisation. Cette conférence, la première du genre en Algérie, fait suite à la série de rencontres tenue en 2014 entre les professionnels du secteur et le ministre de la Culture, Nadia Labidi, rappelle-t-on sur le site Internet du ministère.

Elle se déroulera en six ateliers (patrimoine culturel, livre et édition, cinéma, théâtre, musique et arts visuels) où seront débattues des propositions par secteur culturel élaborées par le ministère sur la base des "propositions concrètes" des professionnels, détaillées dans ce document de 15 pages. Selon le préambule du document, l'objectif de la conférence est d'"associer" la communauté des artistes, les hommes de culture et les intervenants du secteur culturel dans le "développement et la mise en œuvre" de la politique culturelle en Algérie.

Selon le document, cette politique s'articule autour de la "préservation et (la) valorisation" du patrimoine, du "soutien à la production et aux industries culturelles créatives", de l'"accès des citoyens" aux activités culturelles, notamment. La conférence nationale sur la Culture intervient à quelques semaines de la ratification par l'Algérie de la convention de l'Unesco de 2005 relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette convention, engage, entre autres, les Etats signataires à adopter des mesures réglementaires pour "fournir aux industries culturelles nationales indépendantes un accès véritable aux moyens de production, de diffusion et de distribution des activités, biens et services culturels, et à accorder des aides financières publiques..." pour promouvoir la diversité culturelle.

Ces mesures doivent traduire la "mise en place de politiques culturelles" favorisant la création, la production et la distribution des produits culturels par "l'engagement d'un vaste éventail d'acteurs dans l'élaboration des programmes culturels, en particulier la société civile".

Agenda culturel

Institut culturel d'Italie d'Alger : (4, bis rue Yahia-Mazouni, El-Biar, Alger)
Jusqu'au 25 avril : Exposition de costumes italiens du XVe au XIXe siècle, par l'atelier Il Costumes de Rome.

Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)
Film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minéo (Algérie, 2015). Avec Zakaria Ramdane, Smaine Fairouze, Lorie Pester, Christophe Quarteron, Ahmed Benaïssa, Mike Tyson, Sonia Kouninef et Abdelkader Djeriou. Prix du billet : 300 DA. 4 séances par jour (1re séance à 13h, dernière à 19h). Interdit aux enfants moins de 12 ans.

Aïda Gallery (villa 132, Haï El-Bina, Dély-Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 25 avril : Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid. Galerie ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (EPAU, Mohammadia, Alger)

Jusqu'au 24 avril : 5e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archit'erre».

Université africaine Ahmed-Draïa (Adrar)
Les 25 et 26 avril : 5e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archit'erre».

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Témely, Alger)
Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem, Rachid Djemai et Rachid.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'habitat, L'urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sétif

NIF: 099 1190 100 18833

RECTIFICATIF D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DES MARCHES DE REALISATION
(REGULARISATION)

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Sétif informe que l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres national restreint n° 23/2013 du 15/06/2013 portant réalisation en lot VRD du projet 272/500/2500 logis publics locatifs (RPHP) à OULED SABER confié provisoirement à l'entreprise "SARL CHELLAL " que la note technique est de 50.83 points au lieu de 54.83 points

Midi Libre n° 2463 - Mercredi 22 avril 2015 - Anep - 320390

MINISTERE DE L'HABITAT,
L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE
GESTION IMMOBILIERE DE SETIF

RECTIFICATIF D'UN AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISoire DES
MARCHÉS DE REALISATION
REGULARISATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 complété et modifié et portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de SETIF informe :

N°	ETB	Projet	Note technique		Numéro et date de l'AAO	
			Avant	Après	Avant	Après
01	EURL KALAOUNE	90/250/4000 Logts à Ain Oulméne -Lot : VRD-	59.50	53.50	N°:22/2013 du : 06/06/2014	N°:23/2013 du : 15/06/2014

Midi Libre n° 2463 - Mercredi 22 avril 2015 - Anep - 320400

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF :096216019045624

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

-N° : 12. /D.J.S/2015

Un avis d'appel d'offre national restreint est lancé par la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa en vue de la réalisation du projet suivant :

Projet : Equipement d'une salle Omnisports 500 Place à Ksar et Boukhari

-Lot n° 04 : EQUIPEMENT
(MATERIEL GYMNASTIQUE)

Conditions de participation

Cet avis d'appel d'offre est destiné à tous les soumissionnaires spécialisés dans l'acquisition du matériel sportif, objet de l'appel d'offre, représentants des sociétés étrangères spécialisées dans ce domaine, agréées par les organismes compétents et qui disposent de moyens matériels techniques et réglementaires conformément à la législation algérienne en vigueur.

Les soumissionnaires doivent présenter toutes les justifications spécifiques à l'équipement, les fiches techniques délivrées par le fabricant étranger et les attestations de conformité visées par la fédération algérienne de gymnastique (FAG) ainsi que toute la documentation relative à la garantie et service après vente.

Ces fiches techniques comportant tous les renseignements spécifiques au produit et qui seront une base à l'évaluation de la commission d'évaluations en commun accord avec la FAG. Ces fiches sont comme suit :

- Fiches Techniques du produit.
- Fiches Techniques comportant les caractéristiques et qualité du produit délivrées par le fabricant étranger et visées par la FAG.
- Durée de garantie.

Observation :

Les soumissionnaires n'ayant pas déposés les fiches demandées seront écartés d'office.

Les soumissionnaires doivent accompagner leurs offres des documents suivants:

I - Offre technique :

- 1- La déclaration de prohibé rempli, datée, signée et paraphée.
- 2- La déclaration à souscrire, rempli, datée, signée et paraphée.
- 3- la présente instruction aux soumissionnaires dont chaque page doit être obligatoirement, rempli, datée, signée et paraphée
- 4- Cahier des clauses administratives générales CCAG, rempli, datée, signée et paraphée
- 5- Cahier des prescriptions spéciales CPS, rempli, datée, signée et paraphée.
- 6- Le registre de commerce (photocopie légalisée visée par le CNRC).
- 7- Numéro d'identification fiscale (visée par soumissionnaire).
- 8- Statut de l'entreprise (photocopie légalisée visée par notaire).
- 9- Extrait du casier judiciaire N°03(Validé) (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société, doit être valable le jour de l'ouverture
- 10- Certificat de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises sociales (personne morale) délivré par le greffier de Commerce anné (2013) (visée par soumissionnaire).
- 11- Copie d'Attestations fiscales et parafiscales (visée par soumissionnaire) (Extrait de rôle TVA -TAP- IBS) apuré ou avec calendrier mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) apuré valable le jour d'ouverture pour les opérateurs des entrepreneurs nationaux et étrangers ayant travaillé en Algérie, dans tous les cas avant la signature de l'accord(Validé), doit être valable le jour de l'ouverture
- 12-Présenter les fiche technique de matérielle de la par du producteur doit être visé par la fédération algérienne du gymnastique (FAG) (visée par soumissionnaire).
- 13-Attestation de garantie après livraison du matériel (le délai de garantie proposé par le soumissionnaire doit être supérieur à 12 mois)
- 14-Attestation de service après vente (préciser le délai de service après vente) datée, signée et paraphée.
- 15- les résultats des bilans des chiffres d'affaire de l'entreprise des 03 dernières années(2011/2012/2013) déposés au niveau des impôts (visée par soumissionnaire).
- 16- Planning de livraison et de réalisation, signée et paraphée par le soumissionnaire conforme au délai de livraison et de réalisation
- 17- Attestation de bonne exécution du même projet (MATERIEL DE GYMNASTIQUE) ou projet non similaires (concernant le MATERIEL sportif) d'un montant égal ou supérieur à 10.000.000,00 DA pour chaque attestation livré par les différents services contractants comportant: l'année de réalisation, le montant et l'intitulé du projet pour les 05 dernières années (2010/2011/2012/2013/2014), en plus des Attestations qui justifient l'importation de tel matériel ainsi que les pièces douanières, toutes les attestations doivent être (visée par le soumissionnaire).

II - Offre financière :

- 1- La lettre de soumission dûment remplie datée et signée et paraphée.
- 2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé datée et paraphée.
- 3- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé datée et paraphée.

NB:

L'attribuaire du marché doit fournir tous les pièces du dossier technique conformément à l'article 51, dernier alinéa du décret présidentiel n° 236-10 du 07/10/2010 modifiée et complétée, portant réglementation des marchés publics, et conformément aux deux articles 03 et 04 du décret exécutif n° 41- 363, du 15/12/2014 portant annulation des dispositions réglementaires relatives à la légalisation sur les copies des documents délivré par l'administration publique.

Les offres devront parvenir à : Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports, Quartier OUCHENE 4ème étage Médéa, le dépôt des offres au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00.

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de parution de cet avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans un quotidien national, sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention «Soumission à ne pas ouvrir ». Cette enveloppe principale contiendra deux autres enveloppes scellées : l'une contenant les pièces relatives à l'offre financière et l'autre contenant l'ensemble des pièces du dossier technique en plus du dossier fiscal et parafiscal cité ci-dessus, doit être insérée dans l'enveloppe du dossier technique.

- * Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (105) jours à partir de la date limite du dépôt des offres.
- * L'ouverture des plis se fera au siège de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.
- * Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui sera publique au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h :00.

Midi Libre n° 2463 - Mercredi 22 avril 2015 - Anep - 320443

TOURNOI INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE

Les Algériens Drareni et Annag sur le podium



Les gymnastes algériens Omar Drareni et Abdenour Annag se sont illustrés au Tournoi international de gymnastique en trampolines et tumbling qui s'est déroulé du 17 au 19 avril à Cracovie en Pologne, en décrochant respectivement la première et la deuxième place du podium en tumbling.

Cette participation au tournoi de Cracovie constitue une étape préparatoire aux mondiaux de la discipline qui se dérouleront cet été à Odense au Danemark, où l'Algérie compte conforter sa position de leader africain, selon la Fédération algérienne de gymnastique.

Les deux tumeurs algériens récompensés lors de ce tournoi sont issus du club de Ksar El-Boukhari dans la wilaya de Médéa. Le tumbling est un sport de gymnastique acrobatique qui se pratique sur une piste élastique de 25 m de long et 1,5 m de large et sur laquelle le tumeur effectue une série de 8 mouvements de rebondissement à grande vitesse.

Ce sport a été une discipline olympique aux Jeux de 1932 à Los Angeles (États-Unis) mais n'a plus figuré au programme des JO depuis cette édition.

Violence dans les stades

Le bureau fédéral recommande à la LFP de renforcer les mesures de contrôle.

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni lundi, a recommandé à la ligue de football professionnel (LFP) de "renforcer les mesures de contrôle des matchs", tout en prenant les dispositions nécessaires pour le bon déroulement des dernières journées

des championnats des Ligues 1 et 2 Mobilis, rapporte la FAF sur son site officiel.

Les membres du bureau fédéral appellent à "une application rigoureuse des règlements pour combattre tous dépassements". "Les dirigeants, joueurs et supporters sont appelés à veiller au respect du fair-play et des règlements", précise l'instance fédérale. Par ailleurs, le bureau fédéral, "regrette et dénonce" les agissements contraires aux valeurs sportives et au fair-play et exhorte l'ensemble des ligues "à ne tolérer aucun dépassement et faire application des règlements dans toutes leurs rigueurs". Dans son exposé, le président la LFP, Mahfoud Kerbadj, a souligné les "difficultés rencontrées dans les infrastructures, notamment en raison de la situation précaire dans les stades", tout en constatant "une recrudescence des actes de violence dans certaines enceintes sportives", à cinq journées de la fin de la Ligue 1 et quatre journées de la Ligue 2.

FOOTBALL

Le bureau fédéral adopte les indemnités de formation et de solidarité



Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni lundi, a adopté le principe des

indemnités de formation et de solidarité aux clubs formateurs conformément aux dispositions règlementaires en vigueur,

rapporte la FAF sur son site officiel.

Cette mesure a "pour but de garantir les intérêts des clubs amateurs formateurs", précise la même source. Dans cette optique, le bureau fédéral a demandé à la ligue de football professionnel (LFP) de sommer les clubs professionnels recrutés de payer ces indemnités.

Une commission ad-hoc chargée du suivi des aspects liés au paiement immédiat de ces indemnités a été mise en place. Elle est chargée de procéder à la régularisation des situations antérieures et de normaliser la gestion de ces mécanismes, souligne la FAF. Les clubs formateurs doivent introduire leur demande de paiement auprès du secrétariat général de la LFP pour bénéficier des droits de formation et de solidarité. Un compte spécifique abritera toutes les recettes pour la répartition aux clubs amateurs concernés.

TENNIS/ PRO CIRCUIT ITF

La 2e édition du "Algeria futures 1" du 2 au 9 mai à Oran

La 2e édition du tournoi international de tennis "Algeria futures 1" du Pro circuit ITF, aura lieu du 2 au 9 mai sur les courts en terre battue de Hai Es-Salam (ex St Hubert) d'Oran, avec la participation attendue de plus de 70 joueurs de 25 pays, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite balle jaune d'une semaine, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération à la mémoire d'Abdenacer Mezdad ex-entraîneur national, s'inscrit au calendrier 2015 de la Fédération internationale de tennis (FIT).

Les joueurs attendus à ce tournoi sont issus de 25 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bosnie, Chili, Colombie, Croatie, Egypte, Espagne, France, Grande Bretagne, Inde, Japon, Maroc, Moldavie, Pays Bas, Pologne, Portugal, Russie, Suisse, Tunisie, Turquie et Algérie.

Les deux premières journées de cette compétition, qui sera assurée par le juge-arbitre international, le Tunisien Kamel Belhaj Alaya, seront réservées aux épreuves des qualifications en simple et double.

Le tableau des finales débutera le 4 mai avec le déroulement des 1/16es de finale en simple et des 1/8es en double. La première édition de ce mémorial international 2014 a été remportée en simple par le Serbe Krstin Pedja qui a battu, en finale, le Français Ubierto Jordan et en double par la paire italienne Giacalone Omar-Marrai Matteo face à son homologue belge Gigounon Germain-Reuter Yannik.

L'ex-entraîneur national de tennis, Abdenacer Mezdad est mort en 2007 à Oran à l'âge de 41 ans des suites d'une maladie.

Danone Djurdjura Algérie (DDA)

13^e édition de la Danone Nations Cup (DNC), ce samedi La 13e tournoi régional de la plus grande compétition footballistique au monde des moins de 12 ans. L'événement se déroulera le samedi 25 avril 2015, à partir de 09h, au sein du stade Office Parc Omnisport de la Wilaya de Tébessa. L'équipe gagnante ira représenter sa région lors de la finale nationale qui se tiendra à Sidi Bel Abbès en juin prochain.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, et concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
 • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
 • Évalue le positionnement de la société sur le marché.
 • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
 • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
 • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
 • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
 • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
 • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
 • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
 • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
 • Veille à la diffusion des supports d'information,
 • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaires...
 • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
 • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
 • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
 • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
 • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
 • Propose la nature et les volumes des produits à lancer,

maintenir ou abandonner
 • Pilote et met en œuvre la politique commerciale
 • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
 • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
 • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
 • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
 • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
 • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
 • Élabore les stratégies de ventes offensives
 • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
 • Met en place un réseau de distribution
 • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
 • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
 • Développe et suit les grands comptes
 • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
 • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
 • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
 • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
 • Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
 • Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
 • Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
 • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
 • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
 • 10 ans d'expérience
 • Sens de communication
 • Capacité de négociation et de persuasion
 • Force de persuasion
 • Rigueur, adaptabilité et mobilité
 • Compétences managériales
 • Sens de l'analyse
 • Raisonnement inductif et déductif
 • Doté d'esprit positif et créatif
 • Focalisé sur les résultats
 • grande résistance à la pression
 • Capacité de détecter et de gérer les problèmes

• Maîtrise du français et de l'outil informatique
 • Discrétion élevée et intégrité morale
Avantages :
 • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
 • Kouba

Référence : emploipartner-1411
Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
 • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
 • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
 • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
 • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
 • Établissement des documents liés au mode de transport
 • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
 • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
 • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
 • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
 • Tenue à jour des documents de gestion logistique
 • Gérer les réclamations clients.

Profil :
 • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
 • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
 • Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
 • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
 • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
 • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
 • Montage et mise en forme du processus de HSE
 • Management et Pilotage du Processus de HSE
 • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
 • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
 • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
 • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
 • Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
 • Expérience minimale 02 ans
 • Expérience sur un poste similaire souhaitée
 • Dynamique
 • disponible

Lieu de travail :
 Alger

Référence : emploipartner-1409
Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
 • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transverseux en lien avec les services.
 • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 • Superviser et contrôler la gestion des agences.
 • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 • Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généraux

Compétences :
 • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
 • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
 • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
 • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
 • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
 • Maîtrise parfaite de l'outil informatique
 • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles.
 • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
 • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

A Vendre

Appareil d'échographie

d'occasion (sonde convexe + sonde end vaginale + doppler)

Démarque : ESAOTE MYLAB

15

Prix négociable

N° tel : 0771 24 79 01

مكتب الأستاذ/ أمين خان حاوي، الموقر بشارع عمر عيمور رقم (02) ريف

3228

إيجار منجر للتسيير الحر

بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ 08 فبراير 2015، مسجل، السيد/ عبادة عبد الرشيد، السيدة/ عبادة وهيب، السيدة/ عبادة مليكة والسيدة/ عبادة فتيحة، كلهم من الجزائر، أجزوا على وجه التصرف للتسيير الحر للسيد/ شنافي نصير، قاعدة تجارية مخصصة في نشاط مخفزة و حلويات تقليدية (رمز النشاط 407/202)، مع جميع عناصرها، الواقعة و المستغلة بشارع أحمد شاذلي رقم (17)، بلدية الجزائر الوسطى ولاية الجزائر، لمدة سنتين (24 شهرا) مغلقة و غير قابلة للتجديد، ابتدأت بأثر رجعي من تاريخ (01/04/2015) و تنتهي بتاريخ (31/03/2017)، مقابل 70.000,00 دج شهريا. المستأجر يسور القاعدة التجارية موضوع العقد تحت مسؤوليته الخاصة عن كامل مدة الإيجار. للنشر الموقر.

SOS

Appel à toute âme charitable pouvant venir en aide matériellement une petite fille Rokia, âgée de 32 mois, souffrant d'une Tétralogie de Fallot.

Une maladie grave qu'hélas ne peut être prise en charge en Algérie, d'où l'urgence de la transférer à l'étranger.

La petite Rokia est dans un état critique.

L'intervention chirurgicale nécessitera somme de 6000 euros exigés qu'il doit déboursier à l'avance pour l'intervention chirurgicale de son enfant.

Voici son NO de CCP : CCP: 131654 94

CLé 18 Alger

Et N° de téléphone : 0661103727.

Cuisine

Chien de mer en sauce rouge



Ingrédients

1kg de chien de mer en tranches
1 gousse d'ail
1 piment
1 pincée de cumin
1c. à café de Paprika
3 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation

Laver les tranches de chien de mer, les couper en deux ou en 3. Les mettre dans une marmite. Faire une petite sauce avec l'ail écrasé, piment, poivre noir, cumin, paprika, sel. Arroser d'huile et faire revenir dans une petite casserole pendant 10mn. Verser la sauce sur le poisson, recouvrir d'un demi-litre d'eau et laisser cuire à feu doux pendant 30 mn.

Fondant au citron



Ingrédients

200 g de beurre mou
150 g de sucre
200 g de farine
4 œufs
1 citron

Préparation

Faire bouillir une petite casserole d'eau. Laver, sécher le citron et prélever le zeste. Plonger les zestes 1 min dans l'eau bouillante, les égoutter puis réserver. Presser le jus du citron

Préchauffer le four th 5/6 (160°). Dans un récipient, travailler le beurre ramolli au fouet jusqu'à ce qu'il prenne une consistance crémeuse, ajouter le sucre en pluie, sans cesser de fouetter. Séparer les blancs des jaunes d'œufs.

Dans le récipient de beurre, incorporer au fouet les jaunes un à un. Incorporer la farine à la spatule et enfin les zestes et le jus de citron. Monter les blancs en neige avec le sel puis les incorporer délicatement à la pâte.

Beurrer un moule à manqué et verser la pâte. Enfourner et faire cuire 35 min (respecter le temps de cuisson pour que le gâteau soit fondant) Démouler le fondant au citron sur une grille. Servir tiède ou refroidi.

LA GESTION DU TEMPS

Comment s'organiser

La gestion de notre temps est à la base de notre qualité de vie, de notre santé. Combien vaut votre temps ? Imaginez la valeur monétaire de votre temps par heure, et vous serez capable de déterminer combien d'argent vous pouvez économiser en étant organisé. Et comme disait Benjamin Franklin, «le temps c'est de l'argent».

PAR OURIDA AÏT ALI

Comment mieux gérer votre temps

Déterminez en premier lieu vos objectifs globaux : ceux-ci doivent être simples et généraux dans chacune des catégories de votre vie. Faites donc la liste des 10 choses les plus importantes pour vous, et vérifiez si actuellement votre temps leur est consacré.

Différenciez ce qui est urgent et ce qui est important. Faites de votre horloge biologique une alliée. Réservez le travail le plus demandant lorsque vous avez le plus d'énergie dans la journée.

Ayez un contrôle sur votre vie

Vous êtes la seule à pouvoir initier un certain contrôle. Apprenez à reconnaître ce

que vous pouvez contrôler ou pas. La vie est une séquence de décisions, plus ou moins importantes, ce sont ces choix que vous contrôlez et non pas le temps lui-même.

Regroupez vos activités par thèmes

- vie professionnelle (travail, transport, perfectionnement)
- vie affective (temps passé avec la famille et les amis)
- vie personnelle (lecture, spiritualité, sport, cours, soins personnels)
- vie sociale (sorties, rencontres, bénévolat)

Déterminez les différents pourcentages accordés à chaque section de votre vie.

Une autre chose qui vous surprendra c'est combien de votre temps est gaspillé. Parfois, on perd une grande partie de notre temps sur des choses superficielles.

Faites un portrait fidèle de votre vie

Pour apprendre à mieux vous connaître, faites une grille horaire complète sur une base d'une semaine. Prenez en note soigneusement la durée de vos différentes activités : travail, repas, magasinage, soins personnels, transport, conversations téléphoniques, etc. C'est un ouvrage stimulant et très surprenant. En effet, vous apprendrez énormément de chose sur votre style de vie



en faisant cette petite étude. Une autre chose qui vous surprendra c'est combien de votre temps est gaspillé. Parfois, on perd une grande partie de notre temps sur des choses superficielles.

Les symptômes de la mauvaise gestion du temps

- La procrastination
- Le stress
- La précipitation

Ne vous laissez pas abattre, puis prenez des décisions concrètes. Bonne chance !

MAIN VERTE

LES GLYCINES



Les glycines sont des plantes ligneuses et grimpantes. Elles sont cultivées comme plantes ornementales en raison de leurs grappes de fleurs printanières et de leurs épais feuillages. Selon les variétés, les fleurs sont violettes, bleues ou blanches. La longueur des inflorescences varie de 10 cm à un mètre. Certaines variétés sont parfumées. Les glycines sont originaires des États-Unis, de Chine et du Japon. Les graines sont toxiques.

Conseil et culture

La glycine n'est pas une plante difficile même si elle prolifère mieux en sol acide. Une exposition ombragée reste convenable.

L'excès d'engrais azoté accentue la croissance du feuillage, au détriment des fleurs. Dans ce cas, il est vivement conseillé d'apporter au sol de la potasse et du phosphore.

Une taille en hiver à deux ou trois boutons permet d'éviter de voir la plante

devenir envahissante. De plus, cette taille possède un effet favorable sur la floraison.

Il ne faut pas laisser les tiges s'enrouler autour de leur support, car elles peuvent le tordre. Les gouttières et autres matériaux creux risquent d'être comprimés par la puissance de la plante. Ainsi, il est souvent conseillé de la faire pousser sur un câble d'acier

Croissance et multiplication

Les glycines sont de croissance vigoureuse. Ainsi, un jeune sujet pourra voir sa croissance annuelle dépasser le mètre si les conditions sont optimales. De même, il est courant d'apercevoir des sujets âgés atteignant des volumes impressionnants. Un sujet issu de semis mettra, lui, une dizaine d'années avant de fleurir. La multiplication est plus facile à partir de boutures ou de marcottes d'exemplaires dont on connaît l'aptitude à fleurir.

Trucs et astuces

Roseaux



Si vous avez cueilli des roseaux, pulvériser, sur leurs duvets, de la laque à cheveux. Ils se maintiendront mieux.

Narcisses, iris



Ce sont de belles empoisonneuses. En effet, elles rejettent une substance toxique pour les autres fleurs. Si vous voulez faire un bouquet avec ces fleurs, mettez-les dans un vase séparé.



Lilas

Pour éviter qu'il ne se fane trop vite, écrasez le bout du rameau avec un marteau et mettez en vase. Il durera plus longtemps.

Le mimosa et les roses subiront le même traitement.



Coquelicots, dahlias, pivoines

Prolongez la vie de vos dahlias, coquelicots, pavots, pivoines,

Mots Fléchés N°1766

bouleversai région de France	glorifiées	muthique	rude	orient	crierais comme un renard	à lèveras la note reste de vague
→	↓	↓	↓	↓	↓	↓
	fragran- ce	attrapa	lac genevois		pièces à Bucarest	
	↓	↓	↓		éruiter	
armes chevalier				emprein- te		
→				↓		
dégoûts				appris	numéro d'œuvre vieux poèmes	
→				↓	↓	
erreur lo- gique se mon- trèrent		note de diapason	final	partie de l'arbre	éclaircir	
→		↓		↓	↓	
		dévastiez			détruire	
					↓	
entrées	qualité de perle confor- table		bramera	impré- vus		noyée
→	↓		↓	↓		↓
					pronom pour eux canapé arrondi	
machine à vent mince et fragile					prit le risque soleil du fil	dépa- reillera
→			distance		↓	↓
			évaluera			disque à lecture optique résiste
vents réguliers				entre- lacée matière d'alliance		
→				↓		
basse		petite lampe partie de soufflette			grasses volailles petit somme	
→		↓			↓	
	caractère secret insignes ronds					
→	↓					précises
		monsieur londo- nien tortillai		joyeux		
service ancien très affûtée		↓	onde du poète mot de liaison	souches	posas un œil abris de coupées	
→			↓	↓	↓	
			poignée de panier prit la fuite (s')			cours de Turin collège abrégé
						↓
armes de tir	resserre					véhicule de liqns céréale séchée
→	↓					↓
		vorace- ment mesure agraire				
propor- tionna tirs en série		↓	cent pour le siècle		pétillant italien neptu- nium	
→			↓		↓	
					signe de lune invisible	marque d'infinif
					↓	↓
brosse d'orfèvre			désin- fecta			
→			↓			

SUDOKU	N°1766	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1765																																																																																																																																																																	
		N°1765																																																																																																																																																																		
<table border="1"> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td>2</td><td>6</td><td>1</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td></td><td>3</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>4</td><td>2</td><td></td><td></td><td>9</td><td>1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	4			2	6	1				8								2	5	1		3	9					2			7						8	9				3	6					1					9			4	2			9	1			9					6				7	8	4			5				<table border="1"> <tr><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td></tr> </table>	8	1	5	2	6	7	9	3	4	9	2	3	1	4	5	7	8	6	6	7	4	3	9	8	5	1	2	2	9	8	5	7	6	1	4	3	5	3	7	4	1	2	8	6	9	1	4	6	9	8	3	2	7	5	4	8	2	7	3	9	6	5	1	3	6	9	8	5	1	4	2	7	7	5	1	6	2	4	3	9	8	<ul style="list-style-type: none"> • R • R • C • H • K • F • F LAVALLIERE • ODE • HAGIOGRAPHIES HALE • ILOTIER • S • TA • ATONE • REGI ALBATROS • GIRIE • OLE • ES • TES • TR GUERIR • CESSÉE • • K • ADORATION • R SOUTENUS • ENVIE • UNIATE • PR • ONT AM • OU • REUSSIES • • ANXIETE • TEL • CAPS • ONEREUSES • DO • TNT • ARC • GA HAPPY • AIR • TAU • PLAISANTERENT ETERNELS • RENTE • AXE • SIED • ET • R ININI • TSAR • ARA • TETINE • NASSES
4			2	6	1																																																																																																																																																															
8								2																																																																																																																																																												
5	1		3	9																																																																																																																																																																
2			7																																																																																																																																																																	
8	9				3	6																																																																																																																																																														
		1					9																																																																																																																																																													
	4	2			9	1																																																																																																																																																														
9					6																																																																																																																																																															
7	8	4			5																																																																																																																																																															
8	1	5	2	6	7	9	3	4																																																																																																																																																												
9	2	3	1	4	5	7	8	6																																																																																																																																																												
6	7	4	3	9	8	5	1	2																																																																																																																																																												
2	9	8	5	7	6	1	4	3																																																																																																																																																												
5	3	7	4	1	2	8	6	9																																																																																																																																																												
1	4	6	9	8	3	2	7	5																																																																																																																																																												
4	8	2	7	3	9	6	5	1																																																																																																																																																												
3	6	9	8	5	1	4	2	7																																																																																																																																																												
7	5	1	6	2	4	3	9	8																																																																																																																																																												

LE PAYS DU SOLEIL-LEVANT ENVISAGE D'ENVOYER UNE MISSION INHABITÉE SUR LE SATELLITE DE LA TERRE...

Le Japon veut aller sur la Lune dès 2018

Le pays du Soleil-Levant envisage d'envoyer une mission inhabitée sur le satellite de la Terre...

Le Japon ambitionne de lancer vers 2018-2019 une mission scientifique inhabitée sur la Lune, selon un plan présenté lundi par l'Agence d'exploration spatiale (Jaxa) au gouvernement. « L'atterrisseur intelligent d'inspection de la Lune » (Slim) est un projet préparé depuis plusieurs années, mais dont le calendrier se précise, selon des documents d'une réunion tenue lundi au ministère de la Science, révélés par les médias. « L'échéancier n'est pas officiellement décidé, mais l'horizon 2018-2019 évoqué est une possibilité », a déclaré mardi à l'AFP un porte-parole de la Jaxa.

Engin léger

Le Japon avait déjà lancé une sonde autour de la Lune (à une centaine de kilomètres) pendant un an en 2007-2008. Cette fois, avec Slim, il s'agit de se poser sur la surface lunaire, ce qui ferait du Japon le quatrième pays à parvenir à réaliser cette prouesse après l'ex-URSS, les Etats-Unis et la Chine.

Slim sera un petit engin de 150 kg à quatre pieds que devrait lancer la fusée japonaise de petit calibre appelée Epsilon.

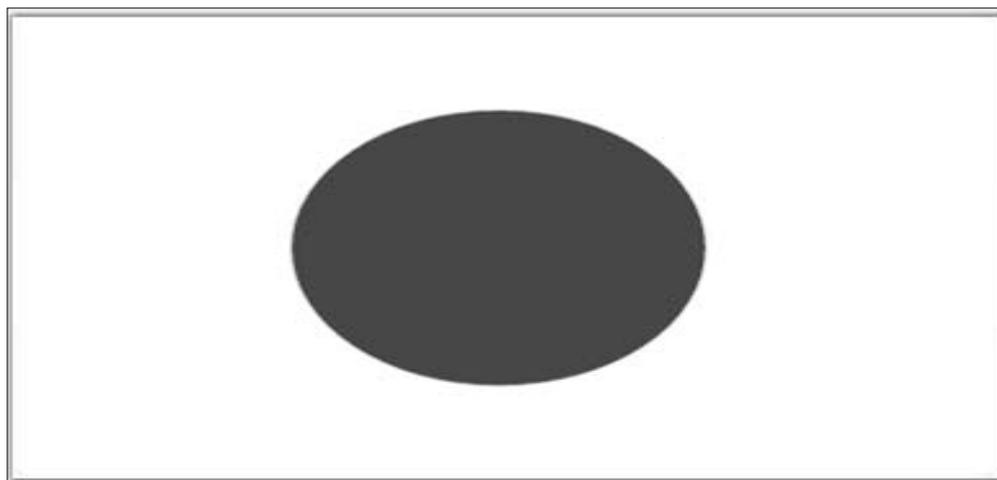
L'idée est de le faire atterrir près d'un endroit découvert par la sonde Kaguya, appelé cratère Marius, selon des documents divulgués en 2013 par la Jaxa qui insiste sur le fait que Slim doit être un engin « qui atterrit précisément à l'endroit décidé », ce qui suppose des moyens de contrôle de pointe en cours de développement.

Bipède robotique

D'après les médias locaux, il s'agit aussi de préparer des technologies pour une hypothétique future mission japonaise sur Mars. Le gouvernement avait par ailleurs dit en 2009 envisager d'envoyer sur la lune vers 2020 un robot « à deux jambes » pour explorer le terrain.

« Nous souhaitons envoyer sur l'astre lunaire un bipède robotique pour effectuer des observations poussées du sol et de l'environnement, dans le but d'y mettre en place ensuite une station humaine de recherches scientifiques », était-il alors écrit dans un document d'un groupe de travail.

Quand la Terre était une boule



de glace

La Terre s'est formée dans un bouillonnement infernal de matériaux en fusion. Mais il est aussi arrivé à notre planète, au cours de sa longue histoire, de connaître des conditions diamétralement opposées et un froid global avec, d'après certains géophysiciens, au moins trois épisodes dits de « boule de neige » (« Snowball Earth » selon l'expression anglaise) qu'il serait néanmoins plus correct de rebaptiser en épisodes de « boule de glace ». Des événements où le blanc dominait la planète.

Le premier d'entre eux, aussi connu sous le nom de glaciation huronienne, s'est produit il y a 2,4 milliards d'années, probablement à la suite d'un cercle vicieux bioclimatique. Sous l'effet de la vie bactérienne proliférant dans les océans, l'atmosphère a connu un décuplement de son taux d'oxygène, celui-ci passant de 0,1 à 1 %.

La chimie de l'atmosphère a été bouleversée par cette grande oxydation : le méthane n'y a pas résisté, se transformant en eau et en CO₂. Ce dernier a lui aussi perdu de sa superbe et, suite à la réduction des deux gaz à effet de serre que sont méthane et dioxyde de carbone, la température globale de la planète a commencé à chuter, ce qui a provoqué l'accroissement des banquises.

Les géophysiciens estiment que quand celles-ci sont descendues sous les 50° de latitude, un emballement s'est produit : leur effet d'albedo – le fait que la glace de mer, blanche, renvoie dans l'espace une bonne partie des rayons solaires et donc de la chaleur que prodigue notre étoile – a alimenté la baisse de la température, ce qui a

créé plus de glaciers et de banquise, et donc un effet d'albedo plus important, etc.

On a les traces géologiques de cette immense glaciation dans certains terrains et, par ailleurs, des modèles climatiques sont capables de la reconstituer, mais les géophysiciens débattent encore pour savoir si les océans ont entièrement gelé ou si, dans les régions intertropicales, il est resté des mers libres de glace.

Ce doute tient au fait que les « paléo-thermomètres » dont les chercheurs se servent d'ordinaire sont inopérants. Impossible en effet de reprendre la méthode classique d'exploitation des isotopes 16 et 18 de l'oxygène, qui permet de déduire les températures du passé à partir de carbonates marins ou, comme c'est le cas en Antarctique ou au Groenland, de carottages de glace. Pourquoi ? Tout simplement parce que, pour les époques très reculées auxquelles se sont produits les événements « boules de neige » (-2,4 milliards d'années, -720 et -635 millions d'années), on n'a pas d'échantillon adéquat.

Dans une étude publiée le 13 avril dans les Proceedings de l'Académie des sciences américaine (PNAS), une équipe internationale dit être parvenue à contourner ce problème.

Ces chercheurs ont mis au point une technique impliquant à la fois un troisième isotope de l'oxygène (l'oxygène 17) et des roches ayant, à l'époque des épisodes "boule de neige", interagi avec de l'eau (dont la molécule, H₂O, compte un atome d'oxygène). Pour tester cette nouvelle technique, encore fallait-il mettre la main sur des roches qui, lors de ces événements fort

anciens, se trouvaient à la fois exposées aux éléments et en région tropicale... Deux sites ont rempli ces conditions, l'un en Chine, datant de quelque 700 millions d'années, et l'autre, plus vieux encore, situé dans l'actuelle Russie et remontant à 2,4 milliards d'années. A chaque fois, les reconstitutions ont montré qu'avaient régné à ces endroits des températures dignes des régions polaires. Ainsi, selon l'étude, l'analyse isotopique de la roche russe donne un résultat qu'on ne retrouve aujourd'hui qu'au cœur de l'Antarctique et qui correspond à une température inférieure à -40°C... pour un site qui se trouvait au bord des tropiques sur le supercontinent de l'époque, le Kenorland.

Ces résultats impliquent qu'au moment de la glaciation huronienne, toute la planète était prise par la glace.

Comme le résume le premier auteur de cet article des PNAS, Daniel Herwartz, chercheur à l'université de Cologne (Allemagne), les événements « boule de neige » sont fascinants. Il est arrivé que nous ayons vraiment une Terre intégralement gelée.

Si vous allez dans des régions tropicales et que vous y imaginez d'épais glaciers et des océans pris par la banquise, cela semble fou, mais il apparaît que c'est bien cela qui s'est passé. » Cette reconstitution affinée du lointain passé climatique de la Terre pourrait intéresser des chercheurs travaillant sur d'autres astres du Système solaire et notamment les astrobiologistes qui tentent d'évaluer la possibilité que la vie se développe et perdure dans les océans souterrains des lunes glacées de Jupiter...

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Invention de Boeing

SECTEUR : Aviation DATE : 08 février 1933

Le 8 mars 1933, le Boeing 247 effectuait son premier vol de test. Il s'agissait du premier avion de ligne, que United Airlines n'allait pas tarder à acquérir pour ses vols intérieurs. Il était doté de trains d'atterrissage escamotables, d'un système de dégivrage des ailes et même d'un pilote automatique. On pouvait désormais traverser les Etats-Unis en une vingtaine d'heures.



MARVEL : LES AGENTS DU S.H.I.E.L.D PROJET DEATHLOCK

22h35



Sur la piste de L'Extralucide, Coulson et son équipe embarquent, sous couverture, à bord d'un train qui traverse l'Italie et qui transporte un mystérieux objet d'une valeur de 10 millions de dollars destiné à Ian Quinn. L'opération se déroule comme prévu jusqu'au moment où les communications entre tous les agents sont interrompues. Coulson et Ward comprennent qu'ils se sont fait piéger. Poursuivis, ils sautent du train... qui disparaît ! Alors que les deux hommes cherchent à regagner l'avion, Skye, Fitz et Simmons sont toujours à bord du train et May est portée disparue

LE CODE A CHANG

22h35



Tous les ans, à l'occasion de la fête de la Musique, Marie-Laurence et Piotr réunissent leurs amis autour du plat fétiche de Piotr, le «bigos». Ils attendent Mélanie, gynécologue, et Alain, son mari, cancérologue ; Lucas, avocat ambitieux, et son épouse, Sarah ; la jeune Juliette et son ami Erwann, plus âgé ; et Manuela, professeur de flamenco... Autour de la table, on partage souvenirs et projets, on frime, on tait les chagrins. Pour quelques heures, on y croit. Mais sur le chemin du

DISPARUE

23h05



Lyon, 21 juin. Léa Morel fête ses 17 ans. C'est l'occasion de sortir avec ses amis, d'autant plus que c'est la fête de la Musique ! Ses parents, Florence et Julien, lui ont donné la permission de 3 heures. Mais au petit matin, Léa n'est toujours pas rentrée. Une terrible attente commence alors pour la famille. Le lieutenant Molina, fraîchement arrivé de Paris, enquête sur cette disparition inquiétante. Florence et Julien ne tardent pas à découvrir qu'ils ignoraient des pans entiers de la vie de leur fille

LE MONDE DE JAMY LA VIE CACHÉE DES MONTAGNES

20h35



Territoire d'extrême et d'aventure, la montagne a fait l'objet des défis les plus audacieux. Mais des pans entiers de ces reliefs demeurent méconnus. Dans le massif du Mont-Blanc, Jamy part en mission avec des géologues pour surveiller des parois qui menacent de s'effondrer. Ensuite, il nous emmène dans la Cordillère des Andes, en Bolivie, où des sommets plus hauts que ceux des Alpes sont habités depuis des millénaires. L'exploration s'achève en Patagonie, où les glaciers géants sont de formidables révélateurs des bouleversements climatiques en cours, et où la montagne se métamorphose de façon spectaculaire



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES ÉGARÉS

22h30



1940, l'armée allemande est aux portes de Paris. Dans ce climat de panique générale, une jeune institutrice fuit sur les routes avec ses deux enfants. Comme tout le monde, Odile descend vers le Sud, loin des attaques aériennes. Lorsque les routes sont bombardées, ils s'enfuient tous les trois dans les bois et rencontrent Yvan, un adolescent débrouillard et troublant. Celui-ci les aide et leur trouve un lieu pour dormir : une maison isolée dans laquelle ils vivront coupés du monde pendant plusieurs semaines. Yvan chasse, pêche, ment, vole. Il coupe les fils du téléphone. Des relations complexes se nouent entre Odile, son fils aîné et le mystérieux Yvan

CHOUCHOU

20h45



Chouchou, un jeune Maghrébin, débarque clandestinement à Paris dans la seule intention de retrouver son neveu. Recueilli par le père Léon et le frère Jean, Chouchou trouve un emploi : assurer l'entretien du cabinet d'une psychanalyste, le docteur Nicole Milovavitch, et recevoir ses clients. Chouchou se rend bientôt à Clichy à la recherche de son neveu, devenu «Vanessa», chanteuse romantique au cabaret L'Apocalypse. Le jeune homme y retrouve ses amis et décide de se travestir lui aussi à ses heures libres. Devenu «serveuse» de nuit, il fait la rencontre de Stanislas. C'est le coup de foudre

M6 FÊTE LES 30 ANS DU TOP 50 LES TUBES QUI FONT DANSER ! VOLUME 1

20h50



De Partenaire particulier à Jimmy Somerville en passant par Jean-Pierre Mader, Bananarama, Samantha Fox ou encore World's Apart, le Top 50 a bercé le quotidien de plusieurs générations de Français. Pour fêter les 30 ans de cette émission mythique, des présentateurs de la chaîne dévoilent, sur la scène du Palais du Sports de Paris et en public, le classement des chansons qui ont fait le plus fait danser depuis la création de ce célèbre classement. Sur scène, une cinquantaine d'artistes d'hier et d'aujourd'hui chanteront ainsi leurs plus grands succès. Une soirée placée sous le signe de la fête, de la bonne humeur et de la nostalgie !

GREY'S ANATOMY ERREUR HUMAINE ?

22h35



Alors que Callie est poursuivie en justice pour faute professionnelle, elle fait le bilan des dernières semaines. Elle a en effet accepté d'effectuer une opération expérimentale et risquée qu'elle réalisait pour la première fois. Le patient a insisté pour bénéficier de cette opération, au cours de laquelle il a finalement subi l'amputation de ses deux jambes



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'Chidj - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion | Midi libre
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 02100007113000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Florent Pagny

Il raconte dans «
Au cœur de
L'apocalypse »
comment un énorme
incendie a menacé sa
propriété en ARgentine

OLIVIER BAROUX

Avec Kad on
n'est pas
fâchés, on fait
juste une
grosse pause



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

ATTENTAT DE BÉNI AMRANE EN 2008

LES TERRORISTES DEVANT LE JUGE

Quinze (15) terroristes présumés impliqués dans un attentat terroriste en 2008 à Béni Amrane (wilaya Boumerdes), qui a coûté la vie à deux personnes dont un expatrié français, devaient comparaître hier devant le tribunal criminel d'Alger, selon une source judiciaire. Ce procès avait fait l'objet de 12 renvois jusqu'à présent lors de sessions criminelles précédentes. Les 15 accusés dont 13 sont en état de fuite devaient répondre des chefs d'inculpation de "création d'un groupe terroriste armé, homicides volontaires avec préméditation et guet-apens avec usage d'engins explosifs". Cet attentat à l'explosif avait causé la mort du directeur de l'entreprise française de BTP et terrassement "Razel" et de son chauffeur algérien, selon l'arrêt de renvoi. Plusieurs éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Protection civile ont été également blessés lors de cet attentat terroriste. Les individus poursuivis dans cette affaire appartiennent à la Katibat



"Djounoud El Arkam" et sont originaires de la wilaya de Boumerdes. Parmi les accusés, il y a des repris de justice dans des affaires de terrorisme ayant bénéficié de mesures de clémence. Les investigations diligentées dans ce sens avaient conclu que ces accusés

avaient perpétré plusieurs attentats terroristes dont celui de Béni Amrane. Le groupe a également fait partie des groupes terroristes, qui actuaient dans les massifs montagneux des wilayas de Boumerdes et de Tizi Ouzou, leur apportant appuis logistique et financier.

SAISIE DE 103 KG DE KIF TRAITÉ À L'OUEST

Arrestation de 5 contrebandiers à Djanet

Cinq (5) contrebandiers ont été arrêtés à Djanet, et une quantité de 103 kilogrammes de kif traité a été saisie dans différentes opérations à Tlemcen et Ain Temouchent, indique lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel

de Djanet (4ème Région militaire) a appréhendé, le 19 avril 2015, cinq contrebandiers dont deux Algériens et trois Libyens et a saisi un véhicule tout-terrain", lit-on dans le communiqué. De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued "a intercepté un véhicule touristique chargé de (707) bouteilles de boissons", ajoute la même source. Par ailleurs, les éléments des Gardes-

frontières, des garde-côtes et de la Gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen et d'Ain Temouchent (2ème Région militaire), "ont saisi les 19 et 20 avril 2015, dans différentes opérations, un véhicule touristique, une quantité de 103 kg de kif traité, 12450 litres de carburant, 50 litres d'huile moteur destinés à la contrebande", conclut le communiqué du MDN.

AGRESSION DE TROIS GARDIENS D'UNE STATION SERVICES

Cinq personnes sous les verrous

Les gendarmes de la brigade de M'Toussa (Khenchela) ont présenté devant M. le Procureur de la République près le tribunal de Khenchela, cinq personnes pour association de malfaiteurs, vol qualifié et coups et blessures volontaires, dont ont été victime trois gardiens de la station services de la localité de M'Toussa. Deux d'entre elles ont été

placées sous mandat de dépôt et les trois autres placées sous contrôle judiciaire. A deux heures du matin, les mis en cause ont investi ladite station services, où après avoir roué de coups au moyen de barre de fer et ligoté les victimes qui ont été dépossédées de la somme de 50.000 DA et de deux (02) téléphones portables, se sont introduits par

effraction dans le bureau du gérant, d'où ils se sont emparés de la somme de 40.000 DA, avant de prendre la fuite. Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont conduit à l'arrestation des auteurs présumés au centre ville de Aïn-Beida (Oum-El-Bouaghi).

VENTE ILLÉGALE DE PUCES TÉLÉPHONIQUES

Arrestation par la Gendarmerie de 11 individus à Alger et Blida

La compagnie territoriale de la gendarmerie nationale d'El Harrach (W. d'Alger) a procédé récemment à l'arrestation de 11 individus qui vendaient illégalement des puces pour téléphones portables à Alger et à Blida, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication du groupement régional de la gendarmerie nationale. Selon le communiqué, les suspects vendaient des puces sans documents d'identification à travers la publication d'annonces sur un des réseaux sociaux. Ils ont été arrêtés après identification du premier individu impliqué dans l'affaire à Hussein Dey. Après audition de l'accusé, il s'est avéré qu'un employé travaillant chez un opérateur de téléphonie mobile procurait et vendait illégalement les puces à des jeunes contre un montant de 100 DA mais sans documents d'identification. Ces puces pourraient être utilisées dans des actes criminels d'autant plus qu'elles étaient destinées à être vendues à Ghardaïa, poursuit le communiqué. Après arrestation des personnes impliquées, plus de 400 puces ont été saisies et des mesures ont été prises de suite afin d'identifier les puces d'ores et déjà vendues sans pièces d'identification

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

Seize immigrants clandestins arrêtés

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'Armée Nationale Populaire relevant des secteurs opérationnels d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar/6ème Région Militaire ont arrêté, le 20 avril 2015, dans deux opérations distinctes seize immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et ont saisi six motos. Par ailleurs et au niveau de la 4ème Région Militaire, un détache-

ment relevant du secteur opérationnel de Djanet a arrêté quatre immigrants clandestins de différentes nationalités africaines. D'autre part, les éléments des Gardes-côtes de Mostaganem et de Tlemcen, et ceux de la Gendarmerie Nationale d'Ain Temouchent/2ème Région Militaire ont saisi un véhicule utilitaire, vingt kilogrammes de kif traité, (8270) litres de carburant et une quantité de 16 quintaux de déchets de cuivre destinée à la contrebande.

ACCIDENT DE LA ROUTE À AIN DEFLA

3 morts sur l'autoroute Est-Ouest

Trois (3) personnes sont décédées lundi en fin d'après-midi à Ain Defla dans un accident de la route survenu sur l'autoroute Est/Ouest en direction d'Alger, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit Zedine lorsque deux véhicules touristiques ont percuté de plein fouet 3 personnes qui tentaient de réparer sur la bande d'urgence leur camion tombé en panne, les tuant sur le coup, a indiqué la même source.

Les dépouilles des victimes (le conducteur et deux personnes qui l'accompagnaient), âgées entre 34 et 46 ans, ont été transférées à la morgue de l'hôpital Mekour Hamou de Ain Defla. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

70 accidents de la route ont fait 10 morts et 129 blessés sur les routes de la wilaya de Ain Defla depuis le début du mois en cours.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

37 morts et 1.612 blessés en une semaine

Trente-sept (37) personnes ont trouvé la mort et 1.612 autres ont été blessées dans 1.393 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 12 au 18 avril, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 8 morts et 38 blessés dans 39 accidents de la route, précise la même source.